



*De l'impérialisme factieux au
panafricanisme :
Le renouveau des ambitions régionales
libyennes*

**Mémoire de géopolitique
Du Chef d'Escadron GILISTRO Thierry
Dans le cadre du séminaire
« Géopolitique de l'Afrique subsaharienne »**

**Directeur : Professeur Pascal CHAIGNEAU
Directeur du Centre d'Études
Diplomatiques et stratégiques (CEDS)**

Avril 2005

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : UN ETAT QUI RETROUVE LES MOYENS DE SES AMBITIONS ET REDEVIENT UN ACTEUR REGIONAL

Les mythes fondateurs d'une légitimité africaine attendue
Emprise régionale : *Contrôler* la périphérie ...
...puis *infiltrer* et *exploiter* dans un cadre panafricain

SECONDE PARTIE : UN ETAT QUI N'A CESSÉ DE FAIRE EVOLUER SES VOLONTES HEGEMONIQUES...

L'âge d'or : une longue tradition déstabilisatrice
L'âge de raison : points d'appuis et dominos libyens en Afrique subsaharienne
Union Africaine : une stratégie unitaire maîtrisée

TROISIEME PARTIE : ... AUJOURD'HUI LEGITIMEES PAR LES COMPROMISSIONS ET LES FAIBLESSES OCCIDENTALES.

Un nouveau relais de puissance américaine en Afrique ?
L'Italie : tête de pont d'un partenariat calculé avec l'Union Européenne
La caution française : Une démission lourde de conséquences

INTRODUCTION

Acteur majeur du terrorisme international des années 70 et 80, le colonel Kadhafi a, semble-t-il, tourné la page de la révolution et réussi le tour de force de se poser, désormais, en homme de paix. La libération de certains des otages occidentaux retenus sur l'île de Jolo, grâce à l'intervention de Tripoli, a symbolisé le retour en force, pacifique, de la Libye sur la scène internationale. La date du 12 septembre 2001 traduisait, quant à elle, l'obtention d'une respectabilité nouvelle. La condamnation sans équivoque des auteurs des attentats aux États-Unis accéléra le règlement des contentieux (Lockerbie UTA arrêt ADM...)

La Libye se mit à privilégier la diplomatie aux armes. Elle proposa ses services dans le règlement de conflits internes au Tchad et au Soudan.

Tirant profit de ce regain de confiance, le régime cherchait à reprendre l'initiative sur le terrain diplomatique en se donnant un projet des plus ambitieux : la constitution des « États-Unis d'Afrique ». A travers ce projet, la Libye nouvelle rompait formellement avec le monde arabe et se tournait vers l'Afrique.

En 1998, Kadhafi annonçait la création de la Communauté des États Sahélo Sahariens (CENSAD) qui regroupe aujourd'hui vingt quatre membres. Quoique édulcoré, son ambitieux projet africain avait déjà permis le remplacement d'une moribonde OUA par la nouvelle Union Africaine. Un acteur régional de tout premier plan s'affirme chaque jour un peu plus. Sa place ne doit rien au hasard et mérite toute notre attention. Elle doit être comprise comme l'une des clés - sinon la clé - de compréhension des bouleversements géopolitiques présents et à venir en Afrique subsaharienne.

Une première erreur serait, à l'image de l'attitude souvent méprisante (État rentier) ou ignorante (méconnaissance des acteurs privés et du CENSAD) de nombreux observateurs, de faire preuve de cécité devant cette nouvelle identité et les nouvelles caractéristiques biométriques de cet acteur.

Une erreur funeste, quant à elle, serait de continuer de fuir les enjeux de tels bouleversements et surtout la part de responsabilité que la France doit aujourd'hui assumer au cœur d'un tel processus.

Car la Libye n'a pas fondamentalement changé. Ses méthodes ont évolué et n'ont fait qu'épouser un contexte international plus favorable. Les volontés hégémoniques, toujours clairement affirmées, se nourrissent aujourd'hui des complicités des uns, des renoncements des autres et de la faillite généralisée des Etats de l'Afrique subsaharienne.

Cette étude d'un ancien Etat arabe, aujourd'hui à la fois africain, méditerranéen et atlantique tente d'en préciser les contours. La Libye a retrouvé les moyens de ses ambitions pour redevenir un acteur régional (I) en n'ayant eu de cesse de faire évoluer des volontés hégémoniques (II) aujourd'hui légitimées par une somme d'intérêts, de compromissions et de faiblesses. (III)

Première partie :

UN ETAT QUI RETROUVE LES MOYENS DE SES AMBITIONS ET REDEVIENT UN ACTEUR REGIONAL

1. LES MYTHES FONDATEURS D'UNE LEGITIMITE AFRICAINE

ATTENDUE

A/ Plaidoyer pour un nouvel ordre international

Une revendication constante pour un nouvel ordre international

Qualifié de « Man of treaties », le colonel Kadhafi a toujours opposé la légalité internationale¹ à la recherche de légitimité des occidentaux (Aozou)

Remise en cause du Conseil de Sécurité

Confronté à l'affaire Lockerbie, Tripoli a su exploiter un problème constitutionnel, prétendant que le Conseil de sécurité n'a exercé son pouvoir de qualification nécessaire à l'usage du Chapitre VII que pour ne pas appliquer la Convention de Montréal. La Libye dénonçait une tentative d'écarter la juridiction de la Cours Internationale de Justice aux seules fins des intérêts économiques et géostratégiques des USA et de la Grande Bretagne. Devant la cour, en 1997, la représentation américaine est décontenancée: « La démarche libyenne est d'une audace inouïe : c'est la première fois qu'un Etat vient demander à la Cour d'exercer un contrôle sur les actes du Conseil de Sécurité. »

La Libye « victime » : la mise en accusation des accusateurs

L'exploitation libyenne de l'affaire de Lockerbie est particulièrement efficace : « Victime » du terrorisme institutionnel américain, elle détourne l'attention de la Communauté internationale et reçoit un large soutien pour sa démarche visant à réformer le déséquilibre institutionnel onusien. L'OUA, sur proposition Sénégalaise, crée un comité de juristes pour préparer un argumentaire africain². Les chefs d'Etats de la CENSAD adressent également le 13 novembre 2001 une lettre au Conseil de Sécurité en ce sens.

Les priorités libyennes de la sécurité collective depuis le 11 septembre

La Libye bénéficie aujourd'hui d'un contexte international favorable à sa stratégie juridique. (Dénonciation de la mondialisation, critiques du Conseil de Sécurité et mouvement de réformes au sein de l'ONU puis « nouvelle donne terroriste » de l'après 11 septembre.)

¹ « Le bouclier juridique, arme du faible, est l'instrument de notre lutte anti-impérialiste ».

² (« La détention d'Al Megrahi peut être considérée comme un enlèvement abominable au regard de toutes les lois et coutumes applicables. » cité par la 73^{ème} session du CM/OUA du 22 février 2001)

Le terrorisme est occidental

Distinguant la lutte légitime des peuples contre l'opresseur du terrorisme, Tripoli reconnaît avoir soutenu des mouvements de libération en Afrique. L'occident, quant à lui, est accusé de terrorisme d'Etat : Usage de la force, utilisation de bases militaires étrangères, conditions imposées par le FMI, la Banque Mondiale et l'OMC.

B/ Le droit régional au service de la lutte anti-impérialiste

Uti possidetis juris

L'Afrique, étant, selon Tripoli, une nation, cela implique un retour sur un élément primordial de l'unité et la stabilité africaines, celui de l'*uti possidetis juris*, le maintien des frontières héritées de la colonisation³. En 1964, l'OUA adopta ce principe⁴ par lequel tous les Etats membres s'engagent à « respecter les frontières existantes au moment où ils ont accédé à l'indépendance ».

Dualité de la position libyenne

La Libye s'est toujours référée à l'*uti possidetis*, même en l'affaire du différend territorial l'opposant au Tchad. Elle estime pourtant qu'à la date de son indépendance en 1951, la délimitation frontalière n'était que partielle. La limite définie à posteriori par le traité franco-libyen de 1955 dans la bande d'Aouzou ne correspondait qu'à l'indication de zones d'influence et non de frontières internationales. En invoquant l'existence de titres originaires des peuples autochtones pour réclamer la bande d'Aouzou, elle estime compléter un élément de preuve défaillant. Il existe en effet une communauté de titres entre celui des peuples autochtones et ceux de l'Empire Ottoman, transmis à l'Italie en 1912 et hérités par la Libye en 1951. Selon le « Guide », « Le Tchad est l'espace vital de la Libye, il est son prolongement naturel⁵ ». Aujourd'hui, en prônant une disparition des frontières, Tripoli ne se situe pas en contradiction avec l'*uti possidetis juris* car ce dernier interdit simplement que les frontières ne soient changées par la force. Il ne s'oppose en rien à une modification pacifique, librement concertée entre les populations et les Etats concernés. Ainsi, c'est par la combinaison entre les impératifs du droit international actuel fondé sur les Etats, et le développement de liens d'allégeance, que Kadhafi construit l'unité africaine. La Libye réinvestit la scène internationale, en s'offrant une auréole que le déclin du droit ne saurait lui ôter.

C/ Quand Kadhafi « lave l'honneur des africains »

Destruction de l'aviation ivoirienne : la voix de la différence

³ Principe défini en 1819 par les républiques d'Amérique du Sud nouvellement émancipées.

⁴ Résolution AHG/Rés.16 sur les « litiges entre Etats africains au sujet des frontières »

⁵ Propos rapportés par Hissène Habré

« Mugabe l'indomptable n'a rien dit, Dos Santos n'a pas émis une protestation, M'Beki, a approuvé la décision de ses pairs. De qui pouvait-on espérer le secours de dignité pour l'affront qui, au-delà de la Côte d'Ivoire, a été fait à l'Afrique ?⁶ » : Une intelligentsia africaine dénonce ainsi l'allégeance à la France de chefs d'Etats craignant la contagion ivoirienne.

Hors du « quintet », le leadership

Le « Guide » opportunément absent du sommet de l'UA d'Abuja s'est désolidarisé du travail de lobbying du " quintet " qui met Laurent Gbagbo en quarantaine. Il se pose ainsi en leader africain, et affiche sa différence face aux Wade, Obasanjo, M'Beki et Bouteflika, autoproclamés par NEPAD interposé, acteurs d'une vision éclairée de l'Afrique.

Kadhafi et les grands du monde

Il hausse même le ton : Le discours d'ouverture du 6^{ème} sommet du CENSAD est l'occasion de manifester une ferme opposition aux interventions étrangères. Selon Kadhafi, « C'est le peuple ivoirien qui a élu Gbagbo, c'est à lui de prendre ses responsabilités contre les fauteurs de trouble et les aventuriers. » Dénonçant les ingérences multiples en RCI qu'il qualifie de satans occidentaux, il affirme au Figaro que l'armée française doit quitter l'Afrique.

La côte d'Ivoire ... sahélo saharienne

Le « Guide qui a très probablement appuyé Blaise Campaoré pour préparer le 19 Septembre, offre ses solutions à la Côte d'Ivoire : le sommet du CENSAD de Bamako est l'occasion d'une entrée fracassante d'Abidjan et voit siéger ensemble Gbagbo et Campaoré. C'est aussi un moyen de rejeter Marcoussis et la mission M'Beki. Kadhafi se pose en parangon de la paix d'une région sur laquelle il étend progressivement son emprise.

2. EMPRISE REGIONALE : CONTROLER LA PERIPHERIE ...

Al/ Le commerce extérieur libyen : une passerelle tendue vers l'Afrique

Lors d'une rencontre avec des investisseurs venus du monde entier, Kadhafi présente une Libye devenue porte d'entrée pour les investissements européens en Afrique⁷. Des formes nouvelles d'entreprenariat se sont développées dans tous les secteurs d'activité et de nouveaux réseaux commerciaux s'établissent avec l'Afrique subsaharienne. Un véritable bouleversement spatial touche le Sahara où la carte économique se substitue à la carte politique. En 1999 la suspension des sanctions permet le renforcement du dialogue avec les partenaires européens. Septembre 1997 voit la promulgation d'une loi visant à promouvoir les

⁶ PresseCI Amos Beonaho 17 mai 2004

⁷ Al Ahram Weekly, 14-20 décembre 2000 N°512

investissements des capitaux étrangers dans les secteurs non pétroliers⁸. Fait unique en Afrique, les investisseurs ont le droit de réexporter le capital investi cinq ans après la date d'émission des autorisations d'investir. En avril 2004 le président Bush autorise la reprise des activités commerciales, des transactions financières et des investissements.

Le pétrole : élément clé de l'économie libyenne

L'embargo n'a pas entraîné une réduction quelconque des capacités énergétiques libyennes. Tripoli a les réserves de brut les plus importantes d'Afrique : avec 29,5 milliards de barils de réserve, elle se place en 2001 devant le Nigeria⁹ et l'Algérie¹⁰. De plus, l'importation de brut libyen est avantageuse pour les pays européens en terme de coûts de transports¹¹.

La polarisation du commerce extérieur libyen sur quelques pays

Le pétrole libyen est, de fait, presque exclusivement exporté vers les pays de l'UE (90%). En 2000, ce pétrole s'est principalement dirigé vers l'Italie (43% du total), l'Allemagne (20,3%), la France (5%), et l'Espagne et la Grèce. La compagnie italienne AGIP est le principal opérateur pour le développement et la production du pétrole en Libye dans le cadre des sociétés mixtes. De plus, l'Italie demeure sans conteste le principal partenaire commercial¹².

L'insignifiance économique de l'Afrique a trouvé un moteur

La réalité économique semble trancher avec le discours politique du Guide¹³. Pourtant, un rapprochement tangible avec certains Etats africains se dessine dès avant la suspension de l'embargo. En août 1997, des représentants du Burkina-Faso, du Mali, du Niger et du Tchad participent à Tripoli à un sommet à l'issue duquel ils s'engagent à renforcer les « mécanismes de coopération établis en faveur de la stabilité politique et sécuritaire dans la région ». La construction d'un espace économique saharien est le nouveau cheval de bataille du colonel Kadhafi.

B/ Renaissance de l'axe marchand Tripoli Agadez Kano¹⁴

Rapprochement Niamey Tripoli

En 1996, le colonel Kadhafi accorde au Niger 467 millions de francs CFA d'aide dans le cadre de l'effort de redressement national¹⁵. En 1997, Niamey reçoit pour 2 milliards de CFA

⁸ loi N°5 1997 abrogeant la loi 37 de 1968

⁹ 22,5 milliards de barils

¹⁰ 9,5 milliards de barils

¹¹ 0,8 dollars le baril vers Le Havre contre 2,2 pour le baril saoudien

¹² En 1999, sur les 50 premiers produits importés par la Libye, 24 provenaient d'Italie.

¹³ Voir annexe « la relative insignifiance économique de l'Afrique »

¹⁴ Jusqu'aux années 1950, la traversée du Ténéré reste difficile. Les quelques échanges commerciaux entre le Niger et la Libye passent alors par l'Algérie. (Route Ghat Le Hoggar Tamanrasset Agadez) Aujourd'hui ces échanges font renaître après un siècle de léthargie le vieil axe transsaharien Tripoli Agadez Kano.

de matériel militaire. Les échanges prennent, du fait d'opérateurs privés, un véritable essor. Seul le CENSAD semble en mesure depuis 1997 de canaliser ces initiatives.

Les exportations de bétail nigérien vers la Libye

La Libye est un gros importateur de bétail.¹⁶ Dès 1984 une société libyenne¹⁷ propose des contrats portant parfois sur 4000 bêtes. Ces contrats quadruplent, à l'arrivée en Libye, les revenus des exportateurs nigériens. Les flux vers Ghat, Sebha et Mourzouk représentent aujourd'hui 10 000 bêtes l'an soit 3 milliards de CFA réglés avec des produits finis libyens.

Le négoce des produits libyens subventionnés

Des négociants libyens se sont installés à Agadez. Ils mettent les parties libyennes en contact avec des partenaires Haoussas de Zinder et Maradi qui se fournissent au Nigeria. Des convois d'une centaine de camions acheminent vers le sud produits alimentaires, électroménager, pièces détachées, et surtout des produits méditerranéens d'Italie.

Contrebande et trafics illicites

Trafics d'armes et de cigarettes bénéficient des complicités de proches du pouvoir à Tripoli¹⁸.

Mainmise sur la distribution des produits pétroliers

La compagnie pétrolière publique libyenne¹⁹ prend en 2003 le contrôle de la branche nigérienne d'Exxon Mobil, soit l'ensemble du réseau de distribution Exxon Niger et la moitié des besoins de l'aéroport de Niamey²⁰. Comme autrefois l'uranium, le pétrole devient à présent un enjeu fort entre les deux états. Les régions qui s'étendent du bassin du Mourzouk au lac Tchad²¹ possèdent un sous sol riche, déjà prospecté par des sociétés américaines²².

C/ L'arrière cour tchadienne : un laboratoire des futures expansions

La « campagne de 1998 » : le retour du sauveur

Confronté, en 1998, à une crise énergétique sans précédent, le Tchad, orphelin de la France²³, s'en remet entièrement au « Guide » qui fait livrer 300 citernes de carburant²⁴, des poteaux électriques et des groupes électrogènes. Kadhafi offre, en pleine saison sèche, le

¹⁵ Le Président Mahamane Ousmane arrivé au pouvoir en avril 1993 se rend immédiatement à Tripoli. Son successeur, le général Mainassara Baré qui le renverse en janvier 1995 se rend également à plusieurs reprises en Libye afin de rompre son isolement diplomatique.

¹⁶ 1700 tonnes de viande par an et 500 00 moutons vivants pour un montant de 7 milliards de CFA

¹⁷ Mourzouk trans-désert

¹⁸ Voir annexe « Contrebande et trafics illicites »

¹⁹ TAMOIL

²⁰ Une action similaire a permis de prendre possession de l'ensemble des capacités de stockage et de distribution du réseau Royal Dutch Shell en Erythrée

²¹ plateaux du Djado et du Manguéni

²² Hunt Oil et Exxon

²³ Le dispositif Epervier est réaménagé en 1988 avec la fermeture des garnisons de Bardaï et du sud tchadien.

²⁴ 1 million de litres

rétablissement de l'électricité à N'Djaména. Tout au long de sa traversée du désert tchadien, des denrées sont distribuées, les salaires en retard des fonctionnaires apurés. Une campagne de vaccination contre la méningite est supervisée par 80 médecins et une dizaine d'ambulances offertes à l'hôpital de N'Djaména.

Les différentes modalités de la présence libyenne au Tchad

Les échanges transsahariens ont repris principalement dans le sens Nord Sud²⁵. Le trafic commercial vers N'Djaména repose sur la mise à disposition depuis 1998 d'une gare routière tandis que des marchés libyens sont institutionnalisés à N'Djaména, Moussoro et Abéché. Le projet libyen de bitumage de l'axe Abéché Koufra et la mise à disposition aux opérateurs tchadiens du port de Misurata, renforcent les dynamiques marchandes privées. Les investissements officiels libyens se multiplient par l'intermédiaire d'une société d'Etat²⁶. Immobilier²⁷, hôtellerie, industrie et culture sont ses secteurs de prédilection.

Les investissements économiques et financiers

En 1993, l'ancienne banque tchado libyenne fermée avec la guerre, ouvre de nouveau et, en 1997 est rebaptisée Banque Commerciale du Chari (BCC). Son capital est réparti à 50% entre actionnaires des deux pays. Elle est gérée par un directeur général libyen, assisté d'un adjoint tchadien. Cooptée meilleure banque d'Afrique centrale en 1997, elle a enregistré un bilan positif de 18 milliards de francs CFA en 1998 et ouvert une agence à Abéché en 1999. Par LAFICO²⁸ interposée, l'Etat libyen finance un hôtel 5 étoiles à vocation internationale à N'Djaména. La conception architecturale est italienne et la gestion du chantier, convoitée par la société française RAZEL a été confiée à une firme égyptienne²⁹. Parallèlement, 3 sociétés pétrolières tchado libyennes ont été créées dès 1998³⁰ afin de remplacer les sociétés occidentales défailtantes (Elf et Shell) et d'évacuer, grâce au réseau TAMOIL, le pétrole tchadien des gisements de Doba³¹ par le territoire libyen. Par ailleurs, c'est à un consortium de sociétés américaines qu'a été confiée l'exportation du pétrole de Doba³².

Des investissements culturels : l'emprise idéologique

²⁵ La comptabilité des lettres de voiture fait état de 2500 tonnes importées de Libye en 1997 contre 688 dans le sens Tchad Libye.

²⁶ LAFICO (Libyan Arab Foreign Investment Company)

²⁷ Voir annexe « Des achats immobiliers massifs à N'Djaména »

²⁸ LAFICO a également racheté en 1999 le réseau de stations Shell

²⁹ Arab contractors

³⁰ Sotalsep, Soalp, Sotaldhy

³¹ Voir annexe « Le Tchad et la Libye en 2002 »

³² Exxon-Mobil 40% Chevron 25% et le malaisien Petronas 35%

La solidarité islamique est le leitmotiv de la coopération. Depuis 1998, le premier vecteur du prosélytisme musulman libyen est la Da'wa l-islâmiyya³³ (construction de mosquées et écoles coraniques, fourniture de matériel sanitaire et radiophonique, distribution de bourses).

Due à des prix compétitifs³⁴, la percée commerciale d'Orbital, société d'Etat libyenne de diffusion et réception satellitaire, remet en question l'ascendant des émissions francophones. Son objectif clairement affiché est de « résister au courant occidental en Afrique. »

3. ...PUIS INFILTRER ET EXPLOITER DANS UN CADRE PANAFRICAIN

A/ CENSAD : Des objectifs pour toute l'Afrique...

De la COMESSA au CENSAD

Créé le 4 février 1998 à Tripoli, le CENSAD, dont le siège est à Bamako, vise à établir une « union économique globale » destinée à faire « régner la paix, la stabilité et la sécurité » grâce à la libre circulation des biens des personnes et des capitaux entre les Etats membres. Le CENSAD représente un espace de 12,5 millions de km² (41% de l'Afrique, 43% de sa population) et a obtenu le statut d'observateur à l'ONU. Au départ la communauté avait pour sigle COMESSA³⁵. L'abandon du sigle français et l'adoption d'un sigle correspondant en arabe aux deux premières lettres de Sahel et du Sahara ont une valeur hautement symbolique.

La prééminence libyenne ...

Les trois quarts du budget³⁶, ainsi que le capital de la banque africaine de développement et de commerce³⁷ sont fournis par la Libye. Les positions idéologiques du CENSAD (soutien au Maroc lors de la crise de l'Ilot Persil; soutien à Robert Mugabe) renvoient à la lutte anti-impérialiste chère au colonel Kadhafi. La double appartenance au CENSAD et au NEPAD (jugé néocolonialiste) est vivement condamnée par le « Guide ». L'accroissement régulier du nombre d'adhérents au CENSAD (24 Etats en 2004) procède en premier lieu d'une logique rentière : Les Etats africains pauvres y « saisissent des opportunités économiques et financières mises en échec au sein de la CEDEAO ou du CEMAC »³⁸.

... au service du panafricanisme

³³ « Société pour l'appel à l'islam »

³⁴ Abonnement annuel 10 fois moins onéreux que celui de Canal Satellite

³⁵ COMMunauté des Etats Sahélo Saharien

³⁶ 7 millions de dollars en 2000, 9 millions de dollars en 2004

³⁷ 110 millions de dollars en 2000

³⁸ Op. Cit. Abidjan Tropical / Le temps L.DOUC / 01.12.2004

La charte de sécurité du CENSAD³⁹ est adoptée en 2000 par les 11 membres de l'époque. L'objectif avoué était la transformation de l'OUA en des Etats-Unis d'Afrique. C'est la « résolution CENSAD de N'Djamena » qui officialise l'initiative UA. Selon le « Guide », le CENSAD est la locomotive de l'UA qui succède à l'OUA en juillet 2002 lors du sommet de Durban. Maître d'œuvre de la 1^{ère} phase du programme alimentaire et de développement dans 5 pays de la Communauté, cadre privilégié du renforcement de la coopération énergétique, le CENSAD se pose en acteur incontournable des relations intra et inter continentales. L'adhésion de la Côte d'Ivoire en 2004 élargit cet élan panafricain.

B/ ...Servis par un solide réseau institutionnel

Exemple d'emprise du secteur bancaire : la BSIC Mali

En janvier 2004, naît la Banque Sahélo Saharienne pour l'Investissement et le Commerce Mali (BSIC-Mali). Le Mali est le 10^{ème} pays abritant une filiale de LAAICO. Au-delà d'opérations bancaires classiques, la BSIC promeut les investissements dans un « cadre panafricain intégré⁴⁰ » ... et assoit le contrôle de l'économie malienne par la Libye. Le Directeur Général est libyen, le reste du personnel est malien. Une dizaine de filiales (Burkina-Faso, Niger, Sénégal, Bénin, Mali ...) ont déjà été créées par le CENSAD.

Mieux se former à « l'esprit CENSAD » : Stage de formation en contrôle financier

Depuis 2003, la Libye prend l'initiative de la formation des agents de contrôle financier des pays de l'UA. Ce stage annuel « contribue au développement des programmes de contrôle des budgets des Etats⁴¹ ». Quinze pays africains⁴² ont participé à ce programme en 2004.

C/ Du Sahel à l'Afrique noire

Des activités ciblées⁴³

Libérée de l'embargo, la Libye se porte vers l'équateur. Son bras à l'étranger est constitué par la LAAICO⁴⁴, filiale Afrique de la LAFICO. Le processus d'expansion cible clairement les secteurs d'activités privilégiés : La LAAICO investit systématiquement les télécommunications, la prospection minière, l'immobilier, le tourisme et les produits manufacturés.

LAAICO : investir toute l'Afrique

³⁹ « Promotion de la paix et la stabilité en Afrique subsaharienne » « Les membres s'engagent à n'utiliser la force que dans le cadre de résolutions destinées à résoudre les conflits africains »

⁴⁰ Discours d'inauguration prononcé le 15 mars 2004 par le directeur général de la BSIC Mali

⁴¹ Discours d'ouverture du Comité populaire général libyen du contrôle financier (décembre 2004 Tripoli)

⁴² Burkina-Faso, Togo, Côte d'Ivoire, Madagascar, Bénin, Sénégal, Tchad, Niger, Guinée, Cameroun, Djibouti, Mali, Burundi, Rwanda et Gabon

⁴³ Voir annexe « LAAICO : secteurs d'activité »

⁴⁴ Voir annexe LAAICO

Les opérations récentes sont les suivantes⁴⁵ :

En RDC, à travers l'acquisition de 20 % de la Sengamines. (Diamants de l'Est du Kasai)

En RCA où la LAAICO a fondé la Compagnie Centrafricaine des Mines (Diamants)

En Guinée où elle détient 8,5 % de la Société Mifergui-Nimba (Fer des Monts Nimba)

Au Ghana où LAAICO prend date avec 1,5 % d'Ashanti Goldfiefs. (Or et diamants)

L'agence investit également dans le tantale, la silice et le manganèse.

Zimbabwe : Un exemple de prédation

A la faveur de faillites engendrées par la corruption d'un appareil d'Etat devenu totalement insolvable, la LAAICO prend le contrôle du pétrole du Zimbabwe (NOCZIM) et, dans le cadre des compensations de participations antérieures, met en coupe réglée les secteurs clés du pays. (Banques, immobilier, foncier, alimentaire)⁴⁶.

Afriqiya Airways : le ciel libyen de l'Afrique

Tripoli s'intéresse également au ciel africain et crée en 2003 la compagnie aérienne « Afriqiyah⁴⁷ Airways »⁴⁸. " « La situation d'Air Afrique rend possible ce projet » reconnaît Sabri Abdalla, directeur général d'Afriqiyah. En 2004 la compagnie inaugure son premier vol Paris Tripoli afin de mieux rafler le marché ouest africain et de s'arroger, aux dépens de la France, le rôle de porte de l'Afrique. La compagnie libyenne qui dessert de nombreuses capitales d'Afrique de l'Ouest (Cotonou, Abidjan, Dakar, Niamey, Ouagadougou, Khartoum...), tente de supplanter Air Afrique et de devenir l'escale obligée pour le continent noir.

Loin de constituer un précédent original, cette nouvelle marche vers le grand sud correspond, au contraire, à un simple changement de portage. Cet effort rationalisé de prise de contrôle du continent ne saurait, en effet, renier les liens anciens, souvent tissés dans la violence des luttes subversives et entreprises ouvertes de déstabilisation.

⁴⁵ Africa Mining Intelligence : n° 77 du 21/01 au 02/02/2004

⁴⁶ Pour un montant avéré de 60 millions de dollars

⁴⁷ Afrique en arabe et en swahili

⁴⁸ Afriqiyah Airways a été créé le 12 avril 2001 avec un capital de 70 millions de dollars. La compagnie compte ouvrir au privé son capital en 2005.

Deuxième partie :

UN ETAT QUI N'A CESSÉ DE FAIRE EVOLUER SES VOLONTES HEGEMONIQUES ...

1. L'AGE D'OR : UNE LONGUE TRADITION DESTABILISATRICE

A/ Lutte contre l'influence française (1) : Exporter la violence au Tchad

Le Tchad de la Sénoussia

Le Guide libyen a souvent présenté le Tchad comme le « prolongement naturel » du territoire libyen. La mystique unitaire sahélo saharienne reprise par le Guide désire embrasser l'aire d'extension spatiale de la Sénoussia⁴⁹.

Richesse de l'Histoire, richesses minérales, intérêt stratégique

L'Etat libyen a servi de base arrière pour des factions nordistes et est intervenu militairement au Tchad en 1980, 83 et 86⁵⁰. L'absence de réactions tchadiennes serait la résultante d'accords tchado libyens (1972) échangeant la liberté libyenne dans le Borkou Ennedi Tibesti, (aux ressources avérées en uranium et probables en pétrole du bassin sédimentaire des Erdis) contre une aide financière. Le renversement d'Hissène Habré (au pouvoir depuis 1982 et « obstacle à un bon voisinage » selon le Guide) par Déby correspond au rapprochement entre les deux pays. Le point épineux des relations tchado libyennes vient du soutien apporté par Tripoli au président Patassé, alors que le voisinage entre Tchad et RCA est conflictuel. (Le sud sert de base arrière pour les partisans du général Bozizé) En Août 2002 des accrochages meurtriers ont opposé les forces des deux pays à la frontière sud du Tchad et la troisième tentative de coup d'Etat à Bangui en octobre 2002 a été suivie de massacres parmi la population tchadienne de Bangui. Tripoli continue, par ailleurs, de contrôler le mouvement rebelle Toubou MDJT qui livre depuis 1998 des opérations armées dans le BET.

La zone annexée au nom du traité franco-italien de 1935 fut équipée pendant vingt ans d'infrastructures religieuses culturelles et sanitaires. Des cartes d'identités libyennes furent distribuées aux populations du BET où ne circule que le Dinar.

En termes de stratégie militaire, la détention de la passe de Korizo (extrême ouest de la bande) et de l'oasis d'Aouzou facilement accessible depuis les bases du Fezzan (Sebha), permet le

⁴⁹ Voir annexe « Tchad : prolongement naturel »

⁵⁰ Abba Siddick (secrétaire général du FROLINAT ⁵⁰dès 1968), Goukouni Oueddeï, Idriss Déby, Youssouf Togoïmi (depuis 1998) ont tour à tour bénéficié de l'appui du parrain libyen

contrôle du piémont nord du Tibesti. C'est la base d'un rempart sécuritaire en cas d'attaques fomentées par l'axe Khartoum Le Caire.

B/ Lutte contre l'influence française (2) : Harceler les régimes nigériens

L'ère Diori HAMANI (1960-1974)

Diori Hamani dut faire preuve de doigté dans ses relations avec le colonel Kadhafi qui envoya son armée occuper les forêts du Kawar et le puits de Toummo, amputant le territoire nigérien de 20 000km². En 1971, il fut le premier chef d'Etat d'Afrique noire à effectuer une visite officielle à Tripoli et y signa un traité d'amitié et de bon voisinage qui créait une commission de coopération: La Libye accordait des subventions et prêts qui ne furent jamais versés.

A la fin des années 1960, l'exploitation de l'uranium nigérien devient un enjeu nigéro libyen. Entendant obtenir une bonne rémunération de ses exportations Diori Hamani dut, en 1974, affronter le CEA⁵¹ français. Une ultime rencontre prévue à Niamey⁵² n'eut jamais lieu, l'armée ayant chassé Diori du pouvoir. L'hypothèse d'une collusion entre la cellule de l'Elysée de Jacques Foccart et les putschistes nigériens paraît renforcée par les dispositions de la convention signée entre le Niger et la Libye quelques semaines avant le coup d'Etat. Ce traité prévoyait la création d'une société minière libyenne qui aurait bénéficié d'un monopole de recherche, d'exploitation et de commercialisation du minerai d'uranium.

L'ère des régimes militaires (1974-1993)

Le général Seyni Kountché affirma sa détermination à vendre son uranium « y compris au diable ». La Libye dépensa en 1981 près de 31 milliards de francs CFA pour l'achat de 1212 tonnes, soit une quantité quatre fois supérieure à celle de 1980⁵³. Les achats libyens cessèrent en 1982 : le général Kountché se méfiait de la constitution, par le Guide, d'une légion islamique rassemblant les touaregs exilés après la sécheresse de 1974, et de l'initiative « Etats-Unis du Sahel ». Dès lors, les relations entre les deux pays se dégradent. En janvier 1981 Kountché ferme la représentation libyenne de Niamey et rappelle son ambassadeur.

En avril 1982, un commando venant de Libye est arrêté près d'Arlit, où il se préparait à commettre des actes de sabotage dans les installations minières et à prendre en otage des expatriés. En 1984, la visite du ministre libyen des affaires étrangères amorce le dégel.

C/ Assurances et interventions: Les charmes de la clandestinité⁵⁴

⁵¹ Commissariat à l'énergie Atomique et sa filiale COGEMA, actionnaire principal des sociétés d'exploitation

⁵² Le 18 avril 1974

⁵³ Le prix payé par la Libye était supérieur à celui des autres clients: 26 000 francs le kg au lieu de 20 000

⁵⁴ « A l'époque des libérations nationales, j'ai lutté aux côtés de l'Angola, du Zimbabwe, de l'Afrique du Sud, de la Namibie, de la Guinée-Bissau, du Cap-Vert, de l'Algérie et de la Palestine... » discours 6^{ème} sommet CENSAD

Par delà les États pivots

La politique africaine des années 1970 résulte de la marginalisation de Kadhafi sur la scène moyen-orientale. La Libye choisit alors le champ de bataille africain. En 1969, elle y compte moins de dix ambassades. A partir de 1974, elle a multiplié les ouvertures de postes diplomatiques, instauré une coopération active avec les États, créé plus de 50 sociétés mixtes et banques. Cette politique s'articulait alors autour de trois pays : Niger, Tchad et Ouganda, qualifiés d'« États pivots » pour la constitution des « États-Unis du Sahel ».

Tripoli capitale des « rebelles africains »

A la fin de la décennie soixante-dix, Kadhafi a réussi à obtenir d'un grand nombre d'États la rupture des relations avec Israël, faisant pression sur les régimes concernés en soutenant leurs oppositions armées⁵⁵. Tripoli est devenue la capitale des « rebelles africains » (Jerry Rawlings, Museveni, Kabila...) et la Libye s'est transformée en camp d'entraînement pour des mouvements d'oppositions armés tels que l'Union démocratique républicaine du Mali⁵⁶.

Mais ces succès relatifs sont obscurcis, au cours de la décennie suivante, par la guerre contre le Tchad. La Libye y perd le prestige accumulé durant les années précédentes. Malgré le ralentissement de l'activité diplomatique, le régime continue à bénéficier de la sympathie d'un grand nombre de chefs d'État africains, jadis rebelles et exilés dans la capitale libyenne.

2. L'AGE DE RAISON : POINTS D'APPUIS ET DOMINOS LIBYENS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

A/ États, mouvements, personnalités : des points d'appui fidélisés...

Charles Taylor, Blaise Campaore, Jean-Pierre Bemba... Insécurité sous contrôle

Le président ivoirien Houphouët Boigny avait, en son temps, participé à la mise en place du jeu libyen. En acceptant que la Côte d'Ivoire devienne un point de passage obligé pour toutes les entreprises touchant Samuel Doe, le « vieux » ouvre la boîte de Pandore. Loin de concerner le seul Libéria, c'est la région entière qui s'engage sur la voie de la déflagration et de l'insécurité collective. Tripoli est alors convaincu qu'aucune puissance occidentale ne saura prendre la mesure de tels bouleversements géopolitiques. La perte d'influence française est à la hauteur du désarroi subsaharien face aux choix de sa diplomatie. La première pièce de l'échiquier libyen, une base avancée durable, est identifiée : Thomas Sankara fait alors les frais de la prédation libyenne sur le Burkina Faso. Les allégeances de Blaise Campaoré, la

⁵⁵ Aide à Abba Siddick au Tchad afin de contraindre Tombalbaye à rompre avec Israël

⁵⁶ Celle-ci aurait disposé, en 1979, de 7 000 combattants susceptibles de déstabiliser le régime malien

connivence du président ivoirien et les appétits de Charles Taylor représentent le triptyque gagnant du premier vrai « coup » politique libyen rationnel en Afrique subsaharienne.

L'échec des tentatives en Sierra Leone ne remet pas en question les ambitions de Tripoli. Il permet cependant de procéder à une redistribution des rôles. Trop exposée, Ouagadougou cède le premier rang de l'entreprise déstabilisatrice (entraînement, armement) à Monrovia et assume dès lors la fonction discrète mais indispensable de base de transit, de soutien et de projection des forces paramilitaires et rébellions de tout poil.

Les troupes du Mouvement de Libération du Congo (MLC) de Jean Pierre Bemba, armées soutenues et encadrées par la Libye, ont sauvé par deux fois le régime de Patassé en RCA.

L'ancien président Kolingba est impliqué dans la tentative du 28 mai 2001 et, à la demande d'Ange Félix Patassé, dans le cadre du CENSAD, les troupes libyennes interviennent directement, appuyées par les forces du MLC. Lors de la tentative de coup d'Etat du 25 octobre 2002 menée cette fois par les forces du général Bozizé, ce sont à nouveau la Libye et le MLC qui défendent le régime. Tout en s'inscrivant dans le cadre légitime du CENSAD, l'intervention libyenne n'est pas dénuée d'arrière pensées. Le colonel Kadhafi prend à revers le Tchad d'Idriss Déby auquel il s'oppose, dans l'Ennedy, via la rébellion du MDJT. Les garanties obtenues sur ce théâtre expliquent la bonne volonté du « Guide » à retirer les troupes du CENSAD en décembre et à passer la main à la CEMAC soutenue par la France.

Un axe « Ouaga-Tripoli » au service de l'Afrique

La nouvelle ambassade de la Libye au Burkina-Faso a récemment servi de cadre à la célébration du 35^e anniversaire de la Révolution d'El Fateh⁵⁷. La fête nationale libyenne est l'occasion pour l'ambassadeur de Libye au Burkina de rappeler « l'excellence des relations qui unissent les deux pays » et le souhait que « l'entente cordiale qui existe entre les deux présidents jette les bases d'une coopération et d'une collaboration solide au profit des peuples de l'Afrique toute entière⁵⁸. »

B/ ... Au cœur de déstabilisations unitaires

Deux évènements géopolitiques récents et sans grand rapport en apparence, les guerres civiles en République de Côte d'Ivoire et en République de Centrafrique, viennent illustrer les logiques complexes des alliances libyennes. Des Etats et des factions amis, sinon complices, paraissent soutenir les parties adverses des épineux dossiers centrafricain et ivoirien.

RCA : Campaoré renie-t-il Kadhafi ?

⁵⁷ Septembre 2004.

⁵⁸ Discours de Son Excellence Abdoul Nasser Saleh Younes, ambassadeur de Libye, le 18 septembre 2004

En RCA, la Libye et le Burkina s'engagent ils vraiment auprès de camps antagonistes?

Ouagadougou soutenant le nouveau président en place à Bangui, François Bozizé, et Tripoli son prédécesseur réfugié au Togo, Ange-Félix Patassé, entretiennent l'illusion.

Le 15 avril 2003, le général Bozizé parvenait à conquérir le pouvoir à Bangui grâce à l'aide des troupes tchadiennes. A l'époque où Patassé et Bozizé se disputent le pouvoir, on a donc schématiquement deux camps, celui de la Libye et celui du Tchad. Avec la Libye et Patassé, le MLC, et, plutôt favorable à Bozizé, le gouvernement de RDC à la tête duquel se succèdent Kabila père et fils, qui combattent le MLC. Mais voilà qu'un an après l'arrivée de Bozizé, une activité diplomatique intense met sous un jour nouveau les alliances. C'est la visite au Burkina du président Bozizé qui étonne. Que vient faire cet ennemi de Kadhafi dans un pays allié fidèle du colonel ?

Côte d'Ivoire : Kadhafi lâche-t-il Campaoré?

La visite officielle, effectuée par le président ivoirien Laurent Gbagbo à Tripoli le 12 mai 2004 relève de la même logique : Ce déplacement a mené le président ivoirien chez le commanditaires supposé, aux côtés du Burkina Faso, de la rébellion qui a tenté de le renverser.

En réalité, dans les dossiers ivoirien et centrafricain, il ne s'est jamais agit d'infliger un quelconque camouflet à l'allié burkinabé. Le « Guide » saisit au contraire toutes les opportunités qui servent ses desseins. Si les alliances autour des crises ivoirienne et centrafricaine, se réorganisent à la faveur de l'élan rédempteur et progressiste du colonel Kadhafi, ce n'est certainement pas pour servir les vieux clivages qui freineraient le panafricanisme. Il s'agit bien de les dépasser.

C/ Le révélateur ivoirien : naissance d'une « sagesse africaine »

La Libye et le Mali à la pointe de l'opposition aux interventions étrangères

Le sixième sommet du CENSAD⁵⁹ est l'occasion, à Bamako, de célébrer l'élargissement de la communauté à 6 nouveaux pays (Côte d'Ivoire, Ghana, Libéria, Guinée-Bissau, Togo, Bénin) et par là même de s'opposer fermement aux interventions étrangères, tant en Côte d'Ivoire qu'au Darfour. Evoquant les « aventuriers » qui se fourvoient en Côte d'Ivoire, les pays de la Communauté ont tenu à préciser qu'ils ne dénonçaient pas les agissements des rebelles du nord mais bien ceux des puissances étrangères, et tout particulièrement la France. L'adoption, lors de ce sommet, d'un mécanisme de prévention et de gestion des conflits a été présentée comme une opportunité à saisir pour la résolution d'une telle crise.

⁵⁹ Mai 2004

« Laurent GBAGBO force l'entrée du CENSAD⁶⁰ »

Le président ivoirien suit opportunément à Bamako la tendance à l'élargissement hors les frontières sahélo sahariennes du CENSAD et vers les régions maritimes et forestières du continent noir. Le chef de l'Etat ivoirien, contrairement aux explications de certains observateurs, n'est pas à la recherche d'une manne financière. Il n'est pas, à titre d'exemple, à la recherche des 300 milliards d'investissements directs accordés au Mali.

Il s'agit bien pour lui d'offrir des gages à ses voisins immédiats et plus lointains, lesquels, inquiets d'une contagion régionale on fait bouleverser l'ordre du jour du sixième sommet. Les morts de ressortissants burkinabés, nigériens et maliens les 25 et 26 mars en Côte d'Ivoire ont finalement servi les intérêts de la communauté. L'inquiétude des Etats concernés a fait place à une « union sacrée » réalisée sous le haut parrainage du « Guide ».

Le deuxième enjeu de la présence de Gbagbo à Bamako tient en la reconnaissance de la position incontournable du « Guide » libyen dans la perspective d'une résolution du conflit ivoirien. Opposé par nature au processus de Marcoussis et à toute solution à la française, conscient comme la totalité des chefs d'Etats de l'Afrique de l'ouest de l'incapacité de Tabo M'Beki à s'imprégner des réalités locales, le chef de l'Etat ivoirien, à la recherche d'un « pompier » crédible, se tourne naturellement vers « l'incendiaire ». Il le sait seul capable d'interrompre Blaise Campaore dans son entreprise de déstabilisation. L'image des présidents Campaore et Gbagbo assis à Bamako de part et d'autre du colonel Kadhafi n'est pas fortuite. Sous les auspices du « Guide » reconverti en chantre de l'intégration et de la coopération sud – sud, tous les voisins de la Côte d'Ivoire sont réunis. La France apparaît bien comme le grand perdant d'un tel marché.

3. UNION AFRICAINE : UNE STRATEGIE UNITAIRE MAITRISEE

A/ Sur les décombres du Panarabisme, de l'OUA et des Etats défailants

Les décombres du panarabisme

En 1997, en réaction au dilettantisme arabe, Tripoli dissout le ministère de l'Unité Arabe, et crée en août 1997 le Rassemblement des Etats Sahariens (Tchad, Burkina-Faso, Mali, Niger) puis, le 1^{er} mars 2000, le secrétariat de l'Unité Africaine.

En décidant d'abandonner le 8 décembre 2004 la présidence de l'UMA, la Libye dénonce le non respect de la charte par certains de ses membres⁶¹. Le « Guide » prend également acte de

⁶⁰ PresseCI L'inter JMK AHOUSSOU 18 mai 2004

l'absence totale de solidarité arabe pendant l'embargo. Au contraire, le soutien apporté par certains États subsahariens à une suspension de l'embargo (en juin 1998 l'OUA décide une levée partielle) réoriente la politique étrangère du « Guide ». En septembre 1998, la Libye annonce officiellement l'abandon du panarabisme au profit du panafricanisme.

Revirement diplomatique en direction du continent africain

Financé à 95% par Tripoli, le projet de l'UA est, selon les vœux de Kadhafi, au service d'une idée : « L'Afrique, ce ne sont pas cinquante Etats. C'est une Nation, un peuple, une culture, une économie, une défense, et aucune frontière. » Les leaders africains qui ne veulent pas de cette unité doivent « quitter leurs fonctions et rejoindre leurs maîtres. » Chacun doit « se retirer de la Banque mondiale, qui impose des volontés absentes de nos peuples. »

La fin des frontières⁶²

Selon Kadhafi, les États-Unis d'Afrique offriront au continent le cadre des infrastructures nécessaires aux investissements étrangers : création d'un fonds africain, fondation d'une banque de développement, monnaie unique. Ce processus d'unification reste la meilleure solution aux problèmes de frontières. Au lieu de modifier celles-ci par la guerre (et de s'exposer à toutes les ingérences étrangères), on les abolit purement et simplement! « Si les Africains peuvent circuler et s'installer librement dans les pays du continent, on enjambe le problème des frontières. L'Afrique n'est pas comme l'Europe des nations ; elle est formée de tribus déchirées par les colonisateurs. L'État ne peut survivre en Afrique, car il est factice».

En février 1998, la naissance du CENSAD lui fournit le moyen de rassembler les africains avant l'UA. Même incomplet, le projet d'Union Africaine est adopté à l'unanimité en juillet 2000 au sommet de l'OUA de Lomé. L'UA est proclamée à Syrte les 1^{er} et 2 mars 2001.

A défaut de diriger l'UA, Kadhafi voit dans le CENSAD un instrument pouvant permettre de renforcer son influence et mieux préparer les « Etats-Unis d'Afrique ».

L'UA originelle sur les décombres des Etats défailants

L'effacement programmé du leadership sud africain procède d'une logique commune à l'ensemble des pays d'Afrique. D'une part, une forme de magnétisme semble devoir s'opérer au profit du seul chef d'Etat aujourd'hui en mesure d'incarner l'alternative au désintérêt des grandes puissances. D'autre part et surtout, M'Beki et l'ensemble de ses pairs ne font

⁶¹ Voir JA L'INTELLIGENT N°2293 du 19 décembre 2004 Samir Gharbi

⁶² « Je me suis endormi à coté de quatre millions de libyens, je me suis réveillé à coté de quatre cents millions d'africains. »

qu'accompagner les traditions de corruption, de népotisme, de prédatons inter et intra étatiques qui allongent la liste des Etats défaillants.

Cette situation constitue le terreau de la soumission africaine au projet panafricain libyen.

B/ Etats-Unis d'Afrique : différer n'est pas renoncer

Les « États-Unis d'Afrique »

Le colonel Kadhafi n'a pas attendu longtemps, une fois la suspension de l'embargo acquise, pour relancer sa politique africaine. Le « Guide » libyen propose la constitution des « Etats-Unis d'Afrique » qui doivent, enfin, permettre la mise en valeur d'un continent riche mais qui se heurte à « un veto des pays capitalistes ». « L'Afrique n'est absolument pas un continent pauvre. Elle n'a peut-être pas de liquidités, mais elle a des ressources, des matières premières ». « Les pays capitalistes ne veulent pas que notre continent se développe. Ils entendent garder l'Afrique telle quelle, pour lui soutirer ses matières premières ».

L'Afrique, ambitions d'un projet unitaire.

Lors du 2^{ème} sommet extraordinaire de l'Union africaine à Syrte⁶³, les chefs d'Etat présents s'accordent pour relever les défis de l'eau en Afrique et préconisent la création d'une Force africaine d'intervention, tout en rappelant "l'opportunité" du lancement du projet libyen d'armée unique. La Libye, le Tchad et le Niger en ont profité pour signer un accord de coopération en matière de sécurité qui préfigure la « constitution d'une Défense unifiée »

Une Défense unique souhaitée par Washington ?

Le traité de défense commune et la création d'une armée africaine unique, proposés par Tripoli, ont encore fait l'objet d'une concertation et d'une discussion approfondies durant les travaux de la 4^{ème} session extraordinaire du Conseil exécutif de l'UA les 27 et 28 février à Syrte.

Les ministres et les chefs de délégation ont été unanimes sur l'importance d'une proposition qui « contribuerait à la garantie de la stabilité et de la sécurité du continent ⁶⁴ ».

Lors de son discours inaugural, le colonel Kadhafi indique que cette dynamique bénéficiera immanquablement des nouvelles approches et mentalités américaines dans sa perception de l'Afrique. La création d'une Force africaine d'intervention s'inscrit, quoi que puissent en penser l'UE et la France, au coeur de la logique panafricaine du « Guide ».

Le tout intégration

⁶³ 27- 28 février 2004

⁶⁴ Communiqué officiel du Conseil Exécutif de l'UA

La cérémonie célébrant à Syrte le 5^{ème} anniversaire de la proclamation de l'UA a été l'occasion de ratifier la transformation de la Commission en un gouvernement dont le président devient le « Président de l'Union » et les ministres des commissaires.

Une proposition complémentaire vise à créer les postes de ministre des affaires étrangères et de la Défense. L'idée d'une armée unique continue d'être présentée en terme d'objectif incontournable, de même que la nationalité et l'identité unique pour tous les africains.

Des interventions remarquées d'acteurs privés maliens, burkinabés et algériens exerçant la codirection d'entreprises libyennes (compagnies pétrolières, distribution de produits laitiers, compagnie aérienne libyan arab airlines) avaient alors plaidé pour la transformation rapide en projets concrets des multiples déclarations d'intention à vocation panafricaine.

C/ Apparences et réalités du leadership

Rivalités et soumissions

Premier président élu de l'UA, le Sud Africain M'Beki a tenté d'inscrire l'Union dans le sillage du NEPAD créé en juillet 2001. Le « Guide » libyen a toujours rejeté cette initiative qualifiée de néocoloniale.

Qui paie ordonne

L'aide financière prodiguée par la Libye dans le cadre du règlement des arriérés des contributions à l'UA offre au « Guide » sa liberté d'action. L'exercice fiscal 2001 / 2002 représente 2,272 millions de dollars au titre de la dette de 11 Etats membres, ce qui correspond à plus d'1/5 de la contribution totale⁶⁵. L'adoption du budget de l'UA, mardi 7 décembre 2004, fournit une bonne indication sur l'état de dépendance choisi par les Etats membres. L'Union quadruple ses moyens en 2005 : son enveloppe passe de 43 à 158 millions de dollars⁶⁶. Un des porte-parole de l'UA⁶⁷ annonce qu'on ne peut « tuer nos Etats membres et leur demander plus⁶⁸. » Pourtant, si l'on répartit cette charge sur les 53 Etats du continent, la contribution ne dépasse pas les 3 millions de dollars. Ce budget table sur des contributions "obligatoires" des Etats (63 millions). Quant au reste, 95 millions de dollars, l'exécutif de l'organisation, a précisé que la générosité du colonel Kadhafi s'était déjà manifestée.

La reconnaissance d'un rôle en matière de Droits de l'homme

⁶⁵ D'autres secteurs renforcent encore la position de Tripoli : Le 20 février 2003, la Libye signe des accords avec les programmes alimentaire et agricole des Nations Unies afin de financer à hauteur de 22 millions de dollars (plus de 55% des contributions totales) les projets de l'espace sahélo saharien.

⁶⁶ Mais l'on reste loin des 600 millions de dollars réclamés par l'exécutif de l'UA

⁶⁷ Desmond Orjiako

⁶⁸ Cité dans « L'Union africaine quadruple son budget mais reste dépendante des bailleurs de fonds »
LE MONDE 09.12.04

L'élection, le 20 janvier 2003, de Najat Al Hajjaji à la tête de la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies⁶⁹ correspond, pour Tripoli, à la reconnaissance des efforts prodigués. Il faut noter que la candidature libyenne avait été parrainée par Thabo M'Beki, au titre de l'Afrique du Sud et surtout au nom du groupe africain aux Nations Unies⁷⁰. Qui ne voit pas ici une forme de capitulation d'un prétendant au leadership africain ?

La caution d'Obasanjo

Le président en exercice de l'Union, le nigérian Obasanjo, répète à l'envi⁷¹, que la souveraineté des Etats membres « n'interdit plus le droit d'ingérence de l'organisation et de ses membres les plus sains » dans les affaires des Etats défailants. La précision relative à l'exclusivité des cas de génocides ne vient que de façon trop discrète pour rassurer ceux que la boulimie libyenne pourrait effrayer.

Les efforts menés par Obasanjo pour dédouaner Tripoli dans l'affaire du putsch manqué de Nouakchott, et la décision d'envoi d'une force africaine de 7000 hommes en RD Congo (mars 2005) militent plus encore pour l'idée d'un alignement général sur les volontés du « Guide ».

Les fondements, déjà anciens, de la nouvelle politique hégémonique libyenne n'ont jamais cessé d'épouser les contours du contexte international. Si le temps de l'embargo a permis le détournement de la vieille idée panafricaine des N'Krumah et Nyerere aux profits du seul « Guide », ce sont aujourd'hui les complicités du « nord » qui assoient son leadership.

Troisième partie :

... AUJOURD'HUI LEGITIMEES PAR LES COMPROMISSIONS ET LES FAIBLESSES OCCIDENTALES.

1. UN NOUVEAU RELAIS DE PUISSANCE AMERICAINE EN AFRIQUE ?

A/ Les chemins de la respectabilité

Respectabilité imposée ou écran de fumée diplomatique ?

Les promesses faites dans le cadre de la non prolifération et de la guerre contre le terrorisme ont occulté les raisons profondes de la recherche de respectabilité. En juin 2003, trois mois après l'amorce des discussions avec les Etats-Unis, Kadhafi nomme Shukri Ghanem, un

⁶⁹ 33 votes favorables, 3 contre, 17 abstentions

⁷⁰ Alors composé du Kenya, du Nigeria, du Sénégal, de la Libye et de l'Afrique du Sud.

⁷¹ mai 2004

spécialiste des affaires pétrolières formé outre atlantique, au poste de premier ministre. Ghanem doit libéraliser l'économie et obtenir un siège à l'O.M.C. Un programme ambitieux de 35 milliards de dollars est consacré à l'ouverture de l'économie aux capitaux étrangers.

Une bienveillance des plus rationnelles

Confronté au casse-tête que représente la mise en conformité de la Libye avec les canons du FMI, le colonel Kadhafi bénéficie d'une surprenante liberté d'action. Il est vrai que le « Guide » n'est pas dans la position classique du demandeur. Le certificat de bonne gestion passe par la réforme d'une pléthorique fonction publique. L'hypertrophie y atteint en effet des sommets. (Plus de 80% des ménages libyens tirent leurs revenus de salaires versés par l'Etat) S'accommodant des priorités de l'administration américaine, le « Guide » mute près de 200 000 fonctionnaires dans les forces de sécurité⁷². Ce tour de passe-passe n'aurait aucune chance de séduire les experts du FMI ... sans l'aval avisé des administrateurs américains de l'institution, lesquels disposent d'une minorité de blocage. La participation à l'effort global contre le terrorisme autorise quelques entorses à la doctrine...

B/ La part libyenne de la « Guerre contre le terrorisme »

La guérilla islamiste à l'origine d'une rencontre des intérêts américains et libyens

L'embargo a été propice à l'émergence d'une guérilla islamiste. La Libye offre une « expertise » de plus de trente ans, due notamment à la proximité de l'Egypte et de l'Algérie. Les arrestations de soudanais, pakistanais, algériens, approvisionnent le régime en sources d'informations. Quant à l'adoption de la Sharia en 1994, elle ne doit pas tromper les analystes : il s'agit, par la pratique d'un texte de « droit positif au même titre que les droits romain ou canon », d'éviter tout risque de crise à l'algérienne. Entre 1995 et 1998, dans le Djebel et Akhdar, le pouvoir libyen fait face à un véritable djihad. Dès lors, en 2000, c'est la conjonction d'intérêts pétroliers et sécuritaires qui permet un rapprochement avec les Etats-Unis. (Résolution de l'affaire de Lockerbie). La condamnation des attentats du 11 septembre et la reconnaissance par Kadhafi de la légitimité américaine à renverser le régime Taleb scellent l'alliance. Le rôle joué par Tripoli dans l'affaire des otages de Jollo⁷³ préfigure les responsabilités qui lui seront confiées au cœur de l'ensemble « Grand Moyen Orient ».

MDJT : de la rébellion à la chasse aux salafistes

Tripoli va jusqu'à « recycler » ses antennes de la subversion. Protégé et entretenu par le « Guide » afin de contrôler les évolutions politiques tchadiennes, le mouvement rebelle

⁷² 5 mars 2005

⁷³ par l'intermédiaire de la Da'awa islamiyya et de la Fondation Internationale pour la Charité de Seif al Islam

Toubou est, depuis mars 2004, sommé de livrer les combattants du Groupe Salafiste pour la Prédication et le combat Algérien (GSPC) « capturés » par l'organisation.

C/ Des projets complémentaires pour la valorisation des ressources africaines

11 des 15 permis d'exploration accordés aux Etats-Unis : vers 3 millions de barils / jour

Fin janvier 2004, Tripoli octroie 11 des 15 permis d'exploration proposés à l'occasion du premier appel d'offres international de la Libye. Occidental Petroleum se taille la part du lion avec 9 permis localisés dans les bassins de Syrte, Morzouk, et de Cyrénaïque. Deux autres compagnies américaines⁷⁴ figurent parmi les attributaires. Cette opération offre le libre accès américain aux plus grandes réserves d'hydrocarbures du continent⁷⁵. Les Etats-Unis prennent également le contrôle de la majorité des ressources pétrolières déjà exploitables. Ainsi le groupe Oasis⁷⁶ récupère les champs qu'il exploitait avant l'embargo. Le succès américain correspond à la déroute de l'Europe dont aucune compagnie n'est retenue.

Un agrément américain ... en toute connaissance de cause

Le magazine Forbes annonce en mars 2003 que la situation va se débloquer en faveur des intérêts de « majors » transatlantiques. Ses experts démontrent que « L'écran de fumée des ADM » permet à la fois de couvrir ces opérations et de cautionner, au nom de la « Guerre contre le terrorisme » le leadership panafricain du « Guide ». Cette logique de partenariat régional s'applique instantanément aux pays de l'arrière-cour libyenne (Tchad, Niger, Soudan) dont les réserves minérales font l'objet d'un plan commun d'exploitation.

Complémentarité des expertises et convergences de vues

A l'expertise des compagnies américaines en terme d'exploration, Tripoli ajoute la valeur inestimable du réseau d'influence et des organismes semi publics d'investissement et de distribution, mis en place en Afrique subsaharienne⁷⁷. Les convergences de vues se manifestent à présent jusque dans divers avis et décisions de l'U.A. Emboitant le pas de Washington et inspiré par le « Guide », son président en exercice, le nigérian Obasanjo, en appelle à la création d'un Tribunal spécial pour les exactions commises au Darfour, sur le modèle du TI pour le Rwanda, et refuse de recourir aux services de la Cour Pénale Internationale. (CPI)

Cette notion d'intérêts convergents relève d'une pratique ancienne : celle qui unit notamment la Libye et son ex puissance coloniale.

⁷⁴ Chevron Texaco et Amerada Hess

⁷⁵ 36 à 100 milliards de barils

⁷⁶ Amerada express, Conoco Philips et Marathon Oil

⁷⁷ LAAICO / TAMOIL

2. L'ITALIE : TETE DE PONT DU PARTENARIAT AVEC L'UNION EUROPEENNE

A/ La patte de Tripoli sur l'économie italienne

Officialisation de relations diplomatiques anciennes

Dans un texte signé à Rome en juillet 1998, l'Italie exprime des regrets pour la période coloniale. Rome plaide quelques semaines plus tard devant les instances européennes pour le retour de la Libye dans le concert des nations méditerranéennes. Massimo d'Alema est le premier chef de gouvernement occidental à se rendre à Tripoli, le 1^{er} décembre 1999, puis, lors du sommet Europe Afrique du Caire de 2000, le colonel libyen est reçu par Romano Prodi. En 1998, Rome officialise un accord de coopération qui, sur le plan diplomatique, se traduit par l'envoi de délégations communes en Erythrée, Éthiopie et Somalie. Quand l'Italie permet à la Libye de l'accompagner dans ses ex-colonies, elle en fait son « État pivot » sur le continent. En contrepartie, l'Italie est devenue le défenseur des intérêts libyens à Bruxelles.

Des économies croisées en dépit de l'embargo

En 1991, les Libyens rachètent 100% de Tamoil, et la raffinerie de Cremone; en 1997, la LAFB⁷⁸ entre, à hauteur de 8,5%, dans le capital de la Banco di Roma. Trois instruments financiers sont utilisés au service de cette politique : la **LAFB** créée en 1972, qui a pour fonction d'acquérir des parts dans certaines banques et sociétés étrangères, mais aussi de fonder des filiales à l'extérieur, notamment dans le secteur pétrolier. Depuis 1981, cette fonction est également remplie par la **LAFICO**. En 1988, une holding est créée et enregistrée aux Antilles Néerlandaises : Oil Investments International Company (**OILINVEST**). Quelques mois avant la résolution 883 de 1993, afin d'éviter le gel de ses avoirs à l'étranger le gouvernement libyen cède la majeure partie de ses parts à cinq hommes d'affaires italiens. L'Italie est devenue depuis le principal partenaire commercial de la Libye (avec 21,7% des importations libyennes, contre 6,5% pour la France) et son premier client avec 41 % des exportations, tandis que la France arrive en cinquième position, avec 5 %. Avec la prise de contrôle d'AMOCO Italia, émerge enfin un réseau de distribution complet (TAMOIL, 5,6% du réseau italien) au service des exportations d'hydrocarbures vers l'Europe. Les raffineries de Genève et Hambourg complètent, quant à elles, les capacités de celle de Crémone. Le pétrole libyen satisfait 40,6% des besoins de l'Italie, 17,8% des besoins allemands, 11,7% des besoins espagnols, et 02% des besoins de la France.

⁷⁸ Libyan Arab Foreign Bank

Projet « Western libya gaz »

« Ce projet représente, du point de vue scientifique et technique, l'un des plus complexes de l'histoire des programmes énergétiques. » Ces mots sont prononcés par l'administrateur délégué de l'ENI lors de la cérémonie officielle d'inauguration organisée le 7 octobre 2004 à Mellitah. Il fait de la Libye le premier exportateur de gaz en Europe pour un volume de 8 milliards de M³ annuels, correspondant à 10% de la consommation italienne, et au transit à destination d'acquéreurs européens. (Gaz de France : 2 milliards de M³ annuels) Le gazoduc Greenstream convoyant le gaz de la Libye à la Sicile sera à plein régime avant la fin de 2005.

B/ la Libye partenaire de l'espace migratoire euro-africain

La Libye, traditionnelle destination d'immigration, tend à redevenir un espace de transit pour les migrants. Proche du nord par sa longue façade méditerranéenne et ouverte au sud, la Libye devient un second détroit, similaire à celui de Gibraltar.

Les violences anti-africaines, révélatrices d'une nouvelle donne

Durant le mois de septembre 2000, près de 130 migrants originaires d'Afrique subsaharienne trouvent la mort dans les émeutes dont ils sont les victimes à Tripoli et Zawiya. Cette crise révèle l'importance des enjeux régionaux qui se dessinent entre la Libye et les Etats du CENSAD. Ces Etats admettent leur dépendance vis-à-vis du bailleur de fonds tandis que la société libyenne continue de manifester sa défiance face au projet panafricain.

L'UE en phase avec Tripoli

Le Guide prend acte de cette réalité en instaurant une politique des quotas (46 000 immigrants par an) et de développement au Niger et au Tchad. La réunion du dialogue 5+5 qui se tient à Tripoli en 2002 relaie opportunément ces décisions. Lors du conseil européen de Séville (21 et 22 juin 2002) Kadhafi interpelle les dirigeants de l'UE sur la nécessité de financer ces projets de développement afin de ralentir « l'invasion de l'Europe par les migrants illégaux. » La déclaration de Tunis relative à la migration en Méditerranée est signée le 17 octobre 2002. La politique migratoire devient ainsi, après l'embargo, l'un des axes de la réinsertion libyenne dans le dialogue euro-africain et un levier de la levée définitive des sanctions. Moins de trois mois avant la fin de l'embargo, Tripoli signe un accord avec l'Italie - alors en charge de la présidence de l'UE – sur le contrôle des flux migratoires de transit entre les deux Etats.

C/ Union Européenne et Libye : convergence d'intérêts et de priorités

Les effets du processus euro méditerranéen

En janvier 1983, durant son voyage officiel au Maroc, le président Mitterrand lance l'idée du processus « 5 + 5 » qui se heurtera à une triple opposition algérienne, espagnole et communautaire. Soucieux de desserrer l'étreinte algérienne sur « son » Sahara, le souverain chérifien avait signé un traité d'union avec la Libye qui dénaturait la démarche française. La suspension des sanctions contre Tripoli a autorisé la reprise de la concertation à dix dès 2001. Tripoli a été le siège de ces discussions les 28 et 29 mai 2002.

Forum Méditerranéen...

Créé en 1994, le Forum Méditerranéen est la seule enceinte régionale au sein de laquelle la Libye qui n'est pas membre, est néanmoins admise à participer de plein exercice. Son cadre non gouvernemental se veut « vecteur de paix » et « porteur d'une idéologie fédératrice »

... et partenariat de Barcelone

De la réalisation d'un « partenariat global » susceptible de déboucher sur une « zone de paix, de stabilité et de prospérité partagées », la Libye a été totalement absente. Cette marginalisation a ouvert un débat de fond : Ethique de conviction contre éthique de responsabilité ou éthique des intérêts tout court ? La solution des problèmes français en Afrique passe-t-elle par exemple par l'ouverture d'un dialogue spécifique entre un arc latin élargi et la Libye ? Peut-on tenter l'approche d'une intégration monétaire à travers une évaluation sans complaisance des gains de croissance que pourrait procurer un arrimage à l'Euro ? Tripoli continuant d'assister aux réunions euro méditerranéennes à titre d'observateur, (Marseille 2000, Valence 2002) sa candidature a toujours été assortie du principe de la « légitimité méditerranéenne pacifiée » dénonçant clairement la place et le rôle d'Israël. L'annonce par le président des Etats-Unis le 19 décembre 2003 du démantèlement des ADM libyens épouse les contours du « Grand Moyen-Orient ». L'ancrage américain annoncé sur le continent africain ne peut que profiter de la nouvelle extension libyenne en Afrique francophone. Dès lors l'entrée de la Libye dans le processus de Barcelone peut s'apparenter à la tactique du cheval de troie.

Solidarité euro africaine et union des peuples de la méditerranée

A l'occasion de sa visite historique d'avril 2004 à Bruxelles, le « Guide » peut, tout en revendiquant ses agissements passés, prôner une coopération UE UA « d'une importance majeure ». L'Europe communautaire méditerranéenne est déjà une évidence économique, avec laquelle Tripoli effectue 83% de ses exportations et 62% de ses importations.

Une « appropriation » qui sert les desseins du « Guide »

La Commission européenne a mis en place, en 2004, une facilité de soutien à la paix de 250 Millions d'Euros, auxquels il faut rajouter un certain nombre de compléments politiques et financiers de l'aide sécuritaire. Cette facilité de soutien à la paix repose, pour reprendre les termes de M. Poul Nielsen, commissaire chargé de l'aide au développement, sur le principe de « l'appropriation africaine » et n'a de ce fait pas vocation à financer des opérations de maintien de la paix européennes en Afrique. L'UE entend que les opérations puissent être lancées par les organisations de l'UA comme les organisations africaines sous régionales telles que ... le CENSAD. La décision annoncée le 16 mars 2005 de l'envoi d'une force africaine de 7000 hommes en RDC s'inscrit dans cette logique.

La route de l'UA passe par Tripoli

Le président de la Commission européenne Romano Prodi saluait en février 2004 les « gestes forts de la Libye qui réintègre à présent le concert des nations. » A l'occasion du sommet de Bruxelles, il déclarait reconnaître pleinement le rôle éminent du colonel libyen sur la scène africaine, s'affirmant « convaincu que l'établissement d'un partenariat entre la Libye et l'UE aboutira au resserrement d'un dialogue entre l'Europe et l'UA. » Depuis la visite à Bruxelles, les liens sont si ténus, la présence du « Guide » sur la scène européenne tellement affirmée, que celui-ci va jusqu'à s'impliquer dans les débats de fond qui secouent l'Union Européenne. Le leader libyen n'affirmait-il pas le 17 décembre 2004 que l'entrée de la Turquie dans l'organisation serait celle du « Cheval de Troie islamiste et des amis de Ben Laden » ?

3. LA CAUTION FRANÇAISE : UNE DEMISSION LOURDE DE CONSEQUENCES

A/ Crises en Afrique subsaharienne : la « Françafrique » en panne

Un double tropisme diplomatique

Depuis les années 60, « la diplomatie française se caractérise, à la fois par son tropisme africain et son tropisme européen »⁷⁹. Les hésitations diverses, les « politiques des petits pas et des faux pas », ont conduit à une « perte progressive d'influence sur notre prolongement géopolitique. Si l'on affirmait préserver une politique africaine, on n'en diminuait pas moins à Bercy, année après année, les moyens de notre action⁸⁰ ». La dévaluation du franc CFA en

⁷⁹ Chaigneau P. « *La France et l'Afrique* » R Défense Nationale Jan 2005

⁸⁰ Chaigneau P. « *La France et l'Afrique* » R Défense Nationale Jan 2005

1994 puis, en 1997, la suppression du ministère de la coopération, véritable ministère de l'Afrique, concrétisent, sur le terrain, cette perte d'intérêt.

Un triptyque incompatible avec les accords de défense

Lors de son discours prononcé à la conférence des Ambassadeurs, à l'été 2002, le Ministre des Affaires Etrangères, inscrivait la diplomatie française au cœur d'un triptyque associant « partage de puissances, légitimité des actions internationales et recherche absolue des justes⁸¹ ». Si une bonne part de ce discours restait consacrée aux liens indissociables qui unissent le continent africain et la France, il n'en reste pas moins que certaines ambiguïtés subsistaient⁸². Le désengagement français en Afrique subsaharienne est déjà ancien et les réseaux Foccart ont disparu. Les accords de défense, volets secrets compris, sont partout remis en question. La France qui s'en remet au Conseil de Sécurité et à la légitimité internationale semble vouloir les vider de leur substance. Les ambivalences de la mission Licorne en Côte d'Ivoire n'ont fait que révéler un peu plus cette perte d'influence.

Des perspectives économiques sacrifiées

Dans l'éditorial qui ouvre le rapport du Conseil Français des Investisseurs en Afrique, son président G. Pélisson regrette l'absence de visibilité d'un continent qui n'attire « plus de nouveaux venus parmi les dirigeants d'entreprise françaises », et ce malgré un taux de rentabilité de 1,2 pour 1. Les conflits, le Sida, l'absence d'Etat de droit sont régulièrement invoqués par les investisseurs. Ceux-ci dénoncent la prise en otage par les administrations nationales et régionales du système NEPAD qui ne tient pas ses promesses. Ce dernier reproche révèle le décalage qui perdure entre la vision publique (Etat français comme Union Européenne) de l'Afrique et la vision des opérateurs privés. Pire encore, lorsque ces opérateurs annoncent qu'il n'y a, sur ce continent riche en matières premières, aucune perspective de prospection minière française, ils dénoncent avant tout les incohérences de la politique française en Afrique. Le différentiel investissements - retour minimum de quinze années est plus « plombé » par ces incohérences que par l'instabilité du continent !

Les démissions ... par Europe interposée

La France qui contribue pour plus d'1/4 du budget total au Fonds Européen pour le Développement (FED) donne l'impression de s'acquitter d'une charge et, d'une certaine façon, d'alléger l'effort de pilotage des sommes concernées. (13 milliards d'Euros) L'engagement de ces fonds ne fait en effet l'objet de compte rendu qu'auprès de la

⁸¹ D.de Villepin discours aux ambassadeurs juillet 2002

⁸² Anecdote (ou révélatrice ?) est la référence aux « grands africains » faisant apparaître le nom de Félix Eboué

Commission Européenne. Les intérêts propres de la France dans son ancienne cour sont-ils toujours entièrement compatibles avec ceux de l'Union ?

Le refus d'assumer toutes les conséquences

La menace d'un veto contre l'action américaine en Irak a rappelé que c'est l'Afrique qui permet à la France, sinon de demeurer une grande puissance, du moins d'agir en tant que telle en justifiant son siège au Conseil de sécurité. Les intérêts économiques qui se sont étiolés ne sont rien à côté d'un traumatisme qui impacte surtout la stabilité de toute une région.

Cette perte d'influence qui ne s'avoue pas peut conduire à toutes les incohérences. La reconnaissance d'un rôle bénéfique de la Libye dans cette région, ne paraît pas être la moindre de ces incohérences. Elle a peut-être le mérite de clarifier et accélérer le processus.

B/ Courtiser le nouveau sage et reconnaître son rôle en Afrique subsaharienne

Une reconnaissance ancienne

Présent en 1999 sur tous les fronts de la diplomatie africaine, le colonel Kadhafi recevait déjà à Tripoli les principaux protagonistes des guerres et des conflits du continent noir. C'est ce défilé de somaliens et soudanais, d'éthiopiens et érythréens, de congolais de toutes les parties, qui inspirait alors le président Chirac pour prodiguer des remerciements appuyés au « Guide », et saluer « les médiations à succès du colonel Kadhafi ».

Une visite officielle qui fait date

La première visite officielle d'un président français en Libye, le 25 novembre 2004, traduit, selon les mots de M. Chirac, la « reconnaissance des changements fondamentaux qui ont été opérés dans ce pays depuis deux ans. » Et d'évoquer « le choix de la main tendue qui ouvre la voie à sa pleine réintégration dans la communauté internationale. »

La France s'adresse à un « Sage » de l'Afrique ...

Le rôle de la Libye est reconnu au titre d'une « triple vocation : maghrébine, méditerranéenne et africaine. » A ce titre le président français lui confère une « vocation naturelle à être un élément de paix et de stabilité dans l'ensemble de la région », destiné à travailler « au développement du continent africain. » Et d'ajouter que « sur les crises du Darfour et de la Côte d'Ivoire, (il n'a) pas eu besoin d'insister pour que le président Kadhafi intervienne de façon à modérer toutes les ardeurs, car c'est exactement ce qu'il a fait. » M. Chirac de conclure que chacun « partage la même analyse des crises africaines en général, de celle (de la Côte d'Ivoire) en particulier. » Il ne fait donc aucun doute que les intérêts français en Afrique rappelés à cette occasion par le chef de l'Etat deviennent indissociables des intérêts libyens. Rendue incontournable, la concertation des deux pays sert-elle vraiment les mêmes intérêts ?

...En position de demandeur

Ces contacts se structurent autour de trois priorités : le dialogue euro méditerranéen, le partenariat économique et le renforcement d'une coopération « conforme aux priorités de la Libye ». Les objectifs inclus dans le processus de Barcelone (flux migratoires, intégration économique) ou l'amélioration d'une médiocre représentation des entreprises françaises justifient-ils toutes sortes de concessions ? On peut se demander si des participations sur les plans de valorisation du patrimoine archéologique, (moyen libyen de promotion de l'image et de rachat sur le plan du droit international) ou les perspectives en matière de ventes d'armes (visite à Tripoli de Mme Alliot Marie en février 2004) suffisent à changer les focades francophobes prononcées par le « Guide » durant les soubresauts de la crise ivoirienne en sagesse modératrice et stabilisatrice. Il n'est pas sûr que les derniers résultats mitigés obtenus par les délégations du MEDEF justifient ce passage de témoin en Afrique subsaharienne.

C/ Des « appropriations » confiées au « Guide » ?

Quels canaux pour « l'appropriation » ?

L'idée d'appropriation est devenue le credo de tous les acteurs de la diplomatie française en Afrique. Cette idée force imprègne les initiatives conduites par le Quai d'Orsay comme par les militaires en poste ou en mission. Les idées ne manquent pas et le financement correspondant semble en adéquation avec chacun des projets :

- Depuis 1997 le budget de la DCMD atteint un total de 93 MEuros
- En 2005 10 MEuros sont consacrés au programme RECAMP⁸³ et 4 MEuros ont été débloqués au profit de la future Ecole de Maintien de la Paix de Bamako

Outre les réserves que l'on peut formuler face à une approche « générationnelle » qui s'inscrit en rupture de prétendus errements passés, il est permis, dans le contexte du panafricanisme libyen, de douter de l'efficacité d'un tel dispositif.

Le FED : une lisibilité toute européenne...

Sur un total de 13 milliards d'Euros de subventions attribuées pour l'ensemble des pays ACP au titre du Fonds Européen de Développement (FED) en cours (9^{ème} FED 2001 – 2007), la contribution française représente plus du quart des cotisations totales. Les critères de bonne gouvernance que privilégie le FED reproduisent de façon globale les priorités exprimées par la France. L'approche politique met en exergue les nécessaires avancées démocratiques et l'approche budgétaire promeut toutes les voies conduisant à une bonne gestion des affaires publiques. Pour autant, le principe de « l'appropriation » choisi tant par l'UE que par la

⁸³ Renforcement des Capacités Militaires pour la Paix

France bénéficie-t-il d'autant de garanties d'application dans le cadre d'une aide régionale que dans celui d'une aide bilatérale ? Répondre à cette question revient, hors contexte particulier de « confiscation de cette appropriation » à relever trois types d'obstacles :

- Le premier tient au suivi de cette aide. Ne peut-on craindre d'une procédure qui échappe à un Etat contributeur aussi intéressé que la France (comptes rendus de gestion à la seule Commission Européenne) un certain écart dans les priorités, voire une absence de réactivité ? (lourdeurs dissuasives des procédures de sanction)
- Le deuxième tient aux priorités exprimées. Plus du quart du volume de l'aide correspond à la mise en œuvre de projets à tutelle réduite. Transports, infrastructures, eau et humanitaires ne sous-tendent pas une maîtrise d'ouvrage continue. De fait, cette aide est potentiellement « récupérable » et peut faire l'objet d'une attention intéressée, par exemple de la part du CENSAD.
- Le troisième tient à l'identification d'acteurs crédibles. L'UE à la recherche d'une zone de libre d'échange privilégie la CEDEAO et le NEPAD quand ceux-ci se décrédibilisent, notamment auprès des investisseurs privés. L'UE est-elle prête à admettre que le CENSAD draine aujourd'hui plus de capitaux que les canaux actuels ?

On peut craindre, pour le moins, une certaine perte d'influence de canaux purement nationaux lesquels tendent à s'effacer au profit d'intérêts plus diffus.

...au service d'une « appropriation indigène »

Le « décrochage » le plus flagrant, qu'il soit le fait de la France ou de l'UE, est cependant culturel. C'est celui qui semble conduire à une confiscation de l'appropriation par le plus fédérateur des africains. La France a, sur le terrain, incontestablement perdu depuis le sommet de La Baule, une part de sa crédibilité en imposant à ses anciennes colonies des recettes souvent déstabilisatrices. Inaudible pendant de nombreuses années, le discours antioccidental de Tripoli recueille aujourd'hui, auprès d'Etats en « panne de Françafrique », plus de suffrages. « La démocratie est une mauvaise parenthèse dont l'Afrique ne veut pas. » A la thèse occidentale de l'appropriation liant développement et bonne gouvernance, le « Guide libyen » oppose la thèse indigène de sociétés claniques organisées autour du sage. La démocratie imposée par les anciennes puissances coloniales ou par les institutions internationales (FMI et Banque Mondiale) relève, selon l'actuelle direction de l'UA du néocolonialisme. Le colonel Kadhafi décline également le thème de la croissance géographique de l'Umma en Afrique qui vient compléter une croissance démographique en Asie. Qui peut affirmer que de tels propos n'ont, même au sud du Sahel, jamais eu aucune

portée? Le G8 puis la Grande Bretagne, préconisant tour à tour leur « Plan Marshall pour l'Afrique », ne sont pas moins fustigés. L'annulation des dettes qui n'est qu'un du, est attribuée à un état d'esprit hérité du « subir » chrétien auquel le « Guide » tentera de substituer le « combattre » de l'Umma.

Comment ne pas voir ici se manifester les conditions d'une véritable confiscation de l'appropriation au profit d'un système qui ne sert décidément pas les intérêts historiques mêlés de la France et de l'Afrique subsaharienne.

CONCLUSION

« Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait où il va » SENEQUE

Prévenir a toujours été plus payant que guérir... mais nous n'en sommes décidément plus là. L'objet de cette étude était limité au constat d'un bouleversement géopolitique en cours en Afrique subsaharienne et de ses effets. Affirmer que ces effets ne sauraient lui être bénéfiques revient, selon certains observateurs, à reconduire une vision passéiste ou post coloniale.

La France n'a pas failli en terme de bonnes intentions. Elle continue simplement de se fourvoyer sur leur caractère. Souffrant d'une cécité chronique, elle donne l'impression de déléguer, refuser ses responsabilités historiques, invoquant, au nom de la résolution des injustices du Sud, le nécessaire partage de puissance, l'impérieuse légitimité internationale.

Si nombre de pays de notre ancien arrière cours sont prêts aujourd'hui à basculer dans le pré carré libyen, ce n'est ni par passion, ni même par raison. Seul le dépit peut ici être invoqué. Un dépit fait d'incompréhensions. De La Baule à « l'appropriation », la France adopte les canons d'une perception occidentale peu inspirée, comme si son expertise africaine était définitivement perdue. Le rajeunissement d'un corps diplomatique éduqué dans le mythe dénonciateur des erreurs paternalistes, la déflation continue des effectifs militaires sur le continent noir, accentuent encore la perte de cette expertise.

Le dépit africain rejoint ici les ambitions libyennes. La nouvelle sagesse du « Guide » est sans cesse sollicitée. Laurent Gbagbo, Faure Gnassingbé, en défilant à Tripoli, révèlent ce transfert d'expertise entre la France et la Libye. Le voyage officiel du président français, loin de contester cette logique, ne fait, dans un cadre général mêlant intérêts atlantiques et complicités

européennes, que la renforcer. Et la Libye, qui a adapté des volontés hégémoniques persistantes, retrouve les moyens de ses ambitions et redevient un acteur régional.

Qu'on le veuille ou non, les intérêts communs de la France et de ses anciennes colonies ont été intimement liés. Qu'on le veuille ou non, ils devraient, pour le meilleur des deux partis, naturellement le demeurer. Les principes relevant d'une attitude constructive de la France en Afrique restent à découvrir, ou à redécouvrir. Qu'elle se refuse à l'adopter ou qu'elle en comprenne l'impérieuse nécessité, il lui est, dans tous les cas, interdit de faire preuve de cécité. La crédibilité des dispositifs militaires prépositionnés ou circonstanciels, la vie des ressortissants et militaires français, le sort réservé à nos frères de l'ancienne Afrique française sont à ce prix.

ANNEXES

PIECE 1

EMPRISE REGIONALE : CONTROLER LA PERIPHERIE

Relative insignifiance économique de l'Afrique

La réalité économique reste encore éloignée des discours politiques. Les flux des Investissements Directs à l'Extérieur (IDE) de la Libye vers l'Afrique sont certes en constante progression (+ 62% de 1996 à 1999, passant de 5,5 à 8,9 milliards de dollars). (CNUCED 2000) Mais l'accroissement des flux d'IDE a été plus marqué vers l'Egypte (+ 135% au cours de la même période) et vers la Tunisie (+ 91%). De plus les stocks d'IDE libyens se concentrent plutôt vers les pays industrialisés, les pays en développement ne comptant que pour 30,1% en 1999. Enfin la faiblesse des stocks d'IDE libyens vers l'Afrique est incontestable puisqu'elle ne représente en 1999 que 2% du stock total soit 93,1 milliards de dollars sur un total de 4772 milliards.

PIECE 2

NIGER LIBYE : CONTREBANDE ET TRAFICS ILLICITES

Le négoce des cigarettes

Depuis plus de trente ans le Niger tire de substantiels revenus de mouvements de réexportations de cigarettes dirigés vers le Nigéria. La mise en place de la liaison aérienne Niamey Sebha a grossi le flux, avec l'intervention d'une société de droit nigérien à capitaux libanais: la SARL SOBIMEX créée en mars 1990 dont le siège est à Londres. Cette SARL va jusqu'à louer un avion de l'armée nigérienne (4 millions de francs CFA l'heure de vol) entre Niamey et Dirkou où les camions prennent le relais. Agadez et Sebha jouent le rôle de plaque tournante et de point de rupture de charge. Ce négoce rémunérateur profite tant aux régimes civils et militaires en place à Niamey depuis 1990 qu'aux proches du pouvoir à Tripoli.

Les trafics illicites

Ces flux alimenteraient le trafic de drogue en provenance du Nigéria (ou arrivant d'Asie et transitant par ce pays) et à destination des pays européens.

La région du plateau du Djado et du Kowar où l'Etat nigérien n'a pas de prise a constitué une plaque tournante dans le commerce d'armes venues du Tchad où d'anciens soldats d'Hissène Habré s'en séparaient. Ces armes étaient destinées au F.I.S. en Algérie. La région du Tamesna à l'est est également une zone de trafics et d'activisme musulman intégriste, comme en

attestent les affrontements qui ont opposé à la fin de l'année 1998 les F.A.N. à des éléments du G.I.A. près de leur base d'entraînement du Tazerzaït. (salafisme)

PIECE 3

L'ARRIERE COUR TCHADIENNE

Des achats immobiliers massifs à N'Djaména

Une quinzaine de titres fonciers ont été acquis par des libyens entre 1998 et 1999 (source ministère de l'économie et des finances, direction de l'enregistrement des domaines du timbre et du cadastre). La plupart de ces achats émanent du Bureau populaire (ambassade) et de LAFICO. Ils dépassent en valeur les précédentes opérations datant des années 1972 1973.

Les réalisations de LAFICO ont pour objet de « promouvoir le développement du Tchad et de réduire sa dépendance envers des pays tiers » tels que la France.

Les achats libyens sont ostensibles et se distinguent par la couleur verte des portails et des pancartes qui signalent la propriété de la Jamahiriya.

PIECE 4

CENSAD : carte d'identité

- Création le 4 février 1998 Tripoli : 6 chefs d'état
- Objectif : Etablir une union économique globale permettant un développement complémentaire des pays sahélo sahariens. Suppression des restrictions entravant l'union de ces pays, accroissement des moyens de transports et de communication permettant d'assurer la libre circulation des biens et des personnes. Harmonisation des systèmes éducatifs, pédagogiques, scientifiques et culturels.
- La conférence des chefs d'état représente le sommet des institutions.
- Le CENSAD représente un espace de 12,5 millions de km² (41% de l'Afrique, 43% de sa population) et a obtenu le statut d'observateur à l'ONU.
- Au départ la communauté avait pour sigle COMESSA. L'abandon du sigle français et l'adoption du sigle CENSAD correspondant en arabe aux deux premières lettres de Sahel et du Sahara sont hautement symboliques.

PIECE 5

LAAICO: SECTEURS D'ACTIVITE

Telecommunications

Realizing the importance of telecommunications sector for developing economies, LAAICO intends to expand investing in this dynamic field in line with its present joint venture in the Republic of Niger (SONITEL) and The Islamic Republic of Comoros (Comcell).

Mining

Taking in consideration the enormous potential of mineral resources in the African continent, the Libyan Arab African Investment company didn't ignore these potentials by investing in joint companies like Ashanti Goldfields, Mifergui - Nimba for steel production and Cocamines and Oryx Natural Resources for diamond mining, on a sound economical basis. Plans are underway for investing in other minerals such as tantalum, silicon, manganese . . . etc.

Tourism & Real Estate

LAAICO boasts a portfolio of diverse product range of hotels having over 3500 rooms rated from 3 to 5-stars, from city center hotels catering mainly to the growing demand of businessmen to lodges in the heart of Africa's finest wildlife national parks.

Some of those hotels and lodges are owned outright by LAAICO, others are jointly owned. Most are being managed by professional management companies, thus optimizing quality control and guest satisfaction.

Manufacturing

The availability of raw materials, local and international markets for the end product, the long practical experience in Africa, are all factors which induced LAAICO to turn its attention to investing substantially in the industrial sector encompassing forestry & timber production, natural rubber processing , fruit juice processing, fresh water bottling and garment manufacturing. Moreover ,plans are also underway to invest in tobacco, plastic industries and the expansion in fruit juice processing & concentrates.

PIECE 6

Citations du colonel Kadhafi relatives au censad

- « Les aventuriers qui essaient d'utiliser la religion pour gérer les crises sont des pyromanes assimilables à ceux qui agirent en Bosnie Herzégovine. Le CENSAD permet d'éviter ce genre de situation. Les grandes puissances qui tentent de mettre le pied sur notre continent, au Darfour comme en Côte d'Ivoire, n'utilisent pas d'autre voie en évoquant des prétendus problèmes tribaux. Le problème du Darfour, c'est le Soudan qui le réglera, ou c'est la CENSAD qui s'en chargera. »
- « On nous dit : il faut faire des partis politiques, il faut faire la démocratie, il faut vous débarrasser de vos traditions. Les quitus de la Banque mondiale et du FMI sont à ce prix. Ca, c'est du terrorisme. J'ai ma dignité, ma culture, Je n'ai besoin ni de démocratie, ni de sabotage néo-colonial. »
- « L'UA repose sur notre organisation qui vient d'accueillir d'autres pays frères comme la Guinée Bissau et la Sierra Léone. Ces frères me disent que le CENSAD devient toute l'Afrique. »

PIECE 7

TCHAD : PROLONGEMENT NATUREL

Le Guide libyen a souvent présenté le Tchad comme le « prolongement naturel » du territoire libyen compte tenu des liens culturels et historiques qui unissent la moitié nord de l'espace tchadien à la Libye.

Les oasis du Fezzan vécurent pendant plus de trois siècles (mi XIIIème à mi XVIème) sous la souveraineté du royaume du Kanem Bornou autour du lac Tchad et au cours du XIXème siècle, la confrérie de la Sénoussia, née en Cyrénaïque en 1843 avait établi son contrôle sur les pistes commerciales de l'espace compris entre la Cyrénaïque, Koufra, Abéché et le lac Tchad, via un réseau de loges, les zaouïa (centres d'enseignement et de réunion).(Au Tchad, Zaouïas de Bir Alali (Kanem), Bardaï (Tibesti), Abéché (Ouaddaï), Aïn Galakka, Tekro, Ounianga et Gouro (Borkou).

La mystique unitaire sahélo saharienne reprise par le Guide désire embrasser l'aire d'extension spatiale de la Sénoussia, même si le roi Idriss était le véritable dépositaire de cet héritage.

PIECE 8

UMA : LES GRIEFS

Des griefs en série contre l'UMA

Le communiqué libyen du 8 décembre accuse l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie de toute une série de violations de la charte et des accords de l'UMA :

- Gel des réunions au sommet de l'Union
- Respect de l'embargo international contre la Libye (1992-1999)
- Refus d'application des accords relatifs à la libre circulation des biens et des personnes
- Refus de constituer une commission d'enquête destinée à réfuter, dans le cadre de la tentative de putsch en Mauritanie, les accusations portées contre la Libye
- Décision prise d'organiser en 2005 des manœuvres militaires communes avec les forces de l'Otan et Israël
- Refus de sanctionner la Mauritanie pour les relations diplomatiques qu'elle entretient avec Israël

PIECE 9 (non paginée)

LAAICO Page WEB : Présentation des activités / Investissements / Services

PIECE 10 (non paginée)

CEN-SAD Page WEB : « Qu'est-ce que le CENSAD ? »

PIECE 11 (non paginée)

Tchad et Libye au XIX^{ème} Siècle

PIECE 12 (non paginée)

Tchad et Libye en 2002

PIECE 13 (non paginée)

Liste des rencontres et des principaux accords tchado libyens signés durant la décennie 1990

PIECE 14 (non paginée)

Comparaison des indicateurs de développement Libye Tchad

PIECE 15 (non paginée)

Ventilation du commerce extérieur de la Libye

PIECE 16 (non paginée)

Répartition de la capacité de production pétrolière de la Libye

PIECE 17 (non paginée)

Les 18 membres du CENSAD en 2002

BIBLIOGRAPHIE

1. OUVRAGES EN FRANÇAIS

- Barrot François " *La diplomatie française à l'épreuve de la crise ivoirienne* " et " *Quand la crise ivoirienne sert le pouvoir burkinabé* ", , Cyberscopie, mars 2003
- Bisson D. Fontaine J. « *La Libye, à la découverte d'un pays* » L'Harmattan 1999
- Bisson D. « *La Libye entre clientélisme et régionalisme tribal* » Bulletin de l'association des géographes français » 1997
- Bourgeot A. « *Révoltes et rébellions en pays touareg* » Afrique contemporaine 1994
- Burgat F. Laronde A « *La Libye* ». PUF « Que sais je » 2000
- Chaigneau P. « *La France et l'Afrique* » R Défense Nationale Jan 2005
- Daguzan J.F. « *Les Etats-Unis et la Méditerranée* » Publisud 2002
- Djaziri M. « *La crise de Lockerbie et le processus de réintégration de la Libye dans le processus international* » Annuaire de l'Afrique du Nord 1998
- Grégoire E. Schmitz J. « *Tchad : l'appel des sirènes arabo-islamiques* » l'Aube 2000
- Graeff C. « *Regards croisés sur les relations entre la Libye et les pays du Sahel* » Géopolitique PUF 1998
- Haddad S. « *La politique africaine de la Libye : de la tentation impériale à la stratégie unitaire* » Monde arabe Maghreb Machrek N° 170 2000
- Hibou B. Martinez L. « *Le partenariat euro maghrébin, un mariage blanc ?* » Les études du CERI 1998
- Lanne B. « *Tchad Libye, la querelle des frontières* » Karthala 1982
- Martinez L. « *La Libye de Kadhafi* » Monde arabe Maghreb Machrek La Documentation française 2000
- Martinez L. « *Libye, la fin du purgatoire* » Politique internationale N° 189 2000
- Martinez L. « *La Libye après l'embargo* » Monde arabe Maghreb Machrek 170 2000
- Pliez O « *La nouvelle Libye* » Sociétés, espaces et géopolitique au lendemain de l'embargo Ouvrage collectif sous la direction , Kartala – Iremam 2004
- Pliez O. « *Le bassin du lac Tchad, un espace migratoire polarisé par la Libye* » Politique africaine N°94 2004

-
- Otayek « *La Libye face à la France au Tchad : qui perd gagne ?* » Politique africaine N°16 R. 1994

2. OUVRAGES EN ANGLAIS

- St John “*Libya & the US: two centuries of strife*” Pennsylvania press RB 2002
- St Martin « *Libya since independence, economic & political development* » press NY 1982
- T. N Roulder « *Pariah states and sanctions in the middle east, Libya, Iraq...* » 2001
- Tauris “*Libya & the West: from independence to Lockerbie*” London Simon 2003

3. Articles presse et internet

- ABIDJAN TROPICAL/LE TEMPS L.DOU/01.12.2004
- AFRIBONE MALI / 14 01 04
- AFRICA MINING INTELLIGENCE : n° 77 du21/01 au 02/02/2004
- AFRIQUE EXPRESS 190 27 MAI 1999 MK SUR TOUS LES FRONTS
- AFRIQUE EXPRESS 242 02 JAN 2002 TCHAD PARI RISQUE
- AFP 10 AOUT 2002 EMISSAIRE LIBYEN AUPRES PATASSE ET DEBY
- ALLAFRICA.COM DURBAN 24 JUIL 2002 AU NEPAD TIKRIT
- ALL AFRICA DURBAN OFEIBEA QUIST ARCTON 24/07 2002
- ANGOLAS PRESS 12 DEC 2004
- ANGOLAPRESS 14 OCT 2004 VERS L’INTEGRATION COMPLETE
- ANGOLAPRESS 15 DEC 2004 VERHOFSTADT K ENTRETIEN TPH
- AUJOURD’HUI LE MAROC 15 DEC 2004 K TOURNE LE DOS A L’UMA
- AUJOURD’HUI LE MAROC MOHAMMED BEN KHALLOUCK 10 / 12 / 2004
- BBC WORLD 2004
- DIPLOMATIE MAGAZINE N°5 de SEPT. OCT. 2003 LUIS MARTINEZ
- EXPERCO NETMALI 6 DEC 2004 CENSAD LIBYE MALI
- EUROPEAN RIM POLICY AND INVESTMENT COUNCIL Perihelion MARS 2003
- FASO.NET 27 MAI 2004 UA UE 250 MILLIONS
- France DIPLOMATIE 28 NOV 2004 CONF. PRESSE TRIPOLI 25 NOV 2004
- France DIPLOMATIE 28 NOV 2004 CONF. PRESSE OUAGA
- France DIPLOMATIE 26 NOVEMBRE 2004

-
- FORBES NOVEMBER 2003
 - GEOCITIES ALTERNIGER 14 OCT 2004 UNION & XENOPHOBIE
 - ICI LOME 14 12 2004 FORMATION CTRL FINANCIER
 - JA L'INTELLIGENT N°2293 du 19 décembre 2004 Samir Gharbi
 - JA INTELLIGENT 2293 19 décembre 2004 DERNIER CAPRICE DU GUIDE
 - JA L'INTELLIGENT ECOFINANCE ABDELAZIZ BARROUHI 06/02/2005
 - LA LIBYE ET L'UA Konstantinos Magliveras JUILLET 2004
 - LE FASO.NET / LE NOUVEL AFRIQUE ASIE Décembre 2004
 - LE FASO.NET /L'Hebdomadaire / DELEGATION DE L'UE au BURKINA
 - LE FASONET 14 DEC 2004 MAURITANIE OBSCURS TOURMENTS
 - MONDE DIPLOMATIQUE JUILLET 2001 / BRUNO CALLIES DE SALIES
 - MONDE DIPLOMATIQUE BRUNO CALLIES DE SALLES JANVIER 2001
 - OBSERVATEUR PAALGA 6 DEC 2004 SOMMET CENSAD
 - OBSERVATEUR PAALGA/ 01.12.2004
 - PRESSECI / SOIR INFO / AMOS BEONAHOU / 17 MAI 2004
 - PRESSECI L'INTER JMK AHOUSSOU 18 MAI 2004 ENTREE AU CENSAD
 - RADIO PCN EDITORIAL 29 AVRIL 2004 LUC MICHEL
 - RFI 04/02/03 France AFRIQUE – RCA : fragiles dialogues
 - RFI 28 JUIN 2004 K COURTISE INVESTISSEURS
 - RFI 04 FEV 2003 FRANCAFRIQUE FRAGILES DIALOGUES
 - SANFINNA BURKINA 288 29 NOV 2004 DESTRUCTION AVIATION
 - SOIR INFO RCI 17 MAI 2004 « LE COUP DE GBAGBO »
 - SOMALIA WATCH/06.02.2000
 - SW NEWS6 2 2000 COMMESSA SUMMIT
 - THEODORE ZOUNGRANA / 27 mai 2004
 - THE PERSPECTIVE ATLANTA JW HARRIS MAY 2002
 - THE PERSPECTIVE ATLANTA JAMES W HARRIS 24 01 2003
 - UAFRICAINNE PORTAIL FRLJBC FEVR 2003
 - UNION AFRICAINE PRESSE INFO15 / 12 / 2004
 - VIRGILIO ITALIAECONOMIA 07 OCT 2004 ENI MINCATO WESTERN GAS 26 NOV 2004

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	P2
INTRODUCTION	P3
PREMIERE PARTIE : UN ETAT QUI RETROUVE LES MOYENS DE SES AMBITIONS ET REDEVIENT UN ACTEUR REGIONAL	
1/ Les mythes fondateurs d'une légitimité africaine attendue	P5
<u>A/ Plaidoyer pour un nouvel ordre international</u>	P5
Une revendication constante pour un nouvel ordre international	P5
Remise en cause du Conseil de Sécurité	P5
La Libye « victime » : la mise en accusation des accusateurs	P5
Le terrorisme est occidental	P5
Les priorités libyennes de la sécurité collective depuis le 11 septembre	P5
<u>B/ Le droit régional au service de la lutte anti-impérialiste</u>	P6
Uti possidetis juris	P6
Dualité de la position libyenne	P6
Destruction de l'aviation ivoirienne : la voix de la différence	P6
<u>C/ Quand Kadhafi « lave l'honneur des africains »</u>	P6
Hors du « quintet », le leadership	P7
Kadhafi et les grands du monde	P7
La côte d'Ivoire ... sahélo saharienne	P7
2/ Emprise régionale : Contrôler la périphérie ...	P7
<u>A/ Le commerce extérieur libyen : une passerelle tendue vers l'Afrique</u>	P7
Le pétrole : élément clé de l'économie libyenne	P8
La polarisation du commerce extérieur libyen sur quelques pays	P8
L'insignifiance économique de l'Afrique a trouvé un moteur	P8
Rapprochement Niamey Tripoli	P8
<u>B/ Renaissance de l'axe marchand Tripoli Agadez Kano</u>	P8
Le pétrole : élément clé de l'économie libyenne	P9
La polarisation du commerce extérieur libyen sur quelques pays	P9
La relative insignifiance économique de l'Afrique	P9
Rapprochement Niamey Tripoli	P9
<u>C/ L'arrière cours tchadienne : un laboratoire des futures expansions</u>	P9

Les différentes modalités de la présence libyenne au Tchad	P10
Les investissements économiques et financiers	P10
Des investissements culturels : l'emprise idéologique	P10
3/ ...puis infiltrer et exploiter dans un cadre panafricain	P11
<u>A/ CENSAD : Des objectifs pour toute l'Afrique...</u>	P11
De la COMESSA au CENSAD	P11
La prééminence libyenne ...	P11
... au service du panafricanisme	P11
<u>B/ ...Servis par un solide réseau institutionnel</u>	P12
Exemple d'emprise du secteur bancaire : la BSIC Mali	P12
Mieux se former à « l'esprit CENSAD » : Stage en contrôle financier	P12
<u>C/ Du Sahel à l'Afrique noire</u>	P12
Des activités ciblées	P12
LAAICO : investir toute l'Afrique	P12
Zimbabwe : Un exemple de prédation	P13
Afriqiya Airways : le ciel libyen de l'Afrique	P13

**SECONDE PARTIE : UN ETAT QUI N'A CESSE DE FAIRE EVOLUER SES
VOLONTES HEGEMONIQUES ...**

1/.L'âge d'or : une longue tradition déstabilisatrice	P14
<u>A/ Lutte contre l'influence française (1) : Exporter la violence au Tchad</u>	P14
Le Tchad de la Sénoussia	P14
Richesse de l'Histoire, richesses minérales, intérêt stratégique	P14
<u>B/ Lutte contre l'influence française (2) : Harceler les régimes nigériens</u>	P15
L'ère Diori HAMANI (1960-1974)	P15
L'ère des régimes militaires (1974-1993)	P15
<u>C/ Assistances et interventions: Les charmes de la clandestinité</u>	P15
Par delà les Etats pivots	P16
2/.L'âge de raison : points d'appuis et dominos libyens en Afrique subsaharienne	P16
<u>A/ Etats, mouvements, personnalités : des points d'appui fidélisés...</u>	P16
Tripoli capitale des « rebelles africains »	P16

Charles Taylor, Blaise Campaore, Jean-Pierre Bemba... Insécurité sous contrôle	P16
Un axe « Ouaga-Tripoli » au service de l'Afrique	P17
<u>B/ ... Au cœur de déstabilisations unitaires</u>	P17
RCA : Campaoré renie-t-il Kadhafi ?	P17
Côte d'Ivoire : Kadhafi lâche-t-il Campaoré?	P18
<u>C/ Le révélateur ivoirien : naissance d'une « sagesse africaine »</u>	P18
La Libye et le Mali à la pointe de l'opposition aux interventions étrangères	P18
« Laurent GBAGBO force l'entrée du CENSAD »	P19
3/.Union Africaine : une stratégie unitaire maîtrisée	P19
Les décombres du panarabisme	P19
<u>A/ Sur les décombres du Panarabisme, de l'OUA et des Etats défailants</u>	P19
Revirement diplomatique en direction du continent africain	P20
La fin des frontières	P20
L'UA originelle sur les décombres des Etats défailants	P20
<u>B/ Etats-Unis d'Afrique : différer n'est pas renoncer</u>	P21
Les « États-Unis d'Afrique »	P21
L'Afrique, ambitions d'un projet unitaire.	P21
Une Défense unique souhaitée par Washington ?	P21
Le tout intégration	P21
<u>C/ Apparences et réalités du leadership</u>	P22
Rivalités et soumissions	P22
Qui paie ordonne	P22
La reconnaissance d'un rôle en matière de Droits de l'homme	P22
La caution d'Obasanjo	P23
TROISIEME PARTIE : ... AUJOURD'HUI LEGITIMEES PAR LES	
COMPROMISSIONS ET LES FAIBLESSES OCCIDENTALES	
1/. Un nouveau relais de puissance américaine en Afrique ?	P23
<u>A/ Les chemins de la respectabilité</u>	P23
Une bienveillance des plus rationnelles	P23
Respectabilité imposée ou écran de fumée diplomatique ?	P23
<u>B/ La part libyenne de la « Guerre contre le terrorisme »</u>	P24
La guérilla islamiste à l'origine d'une rencontre des intérêts américains et libyens	P24

MDJT : de la rébellion à la chasse aux salafistes	P24
<u>C/ Des projets complémentaires pour la valorisation des ressources africaines</u>	P24
11 des 15 permis d'exploration accordés aux Etats-Unis	P24
Un agrément américain ... en toute connaissance de cause	P25
Complémentarité des expertises et convergences de vues	P25
2/. L'Italie : tête de pont du partenariat avec l'Union Européenne	P26
<u>A/ La patte de Tripoli sur l'économie italienne</u>	P26
Officialisation de relations diplomatiques anciennes	P26
Des économies croisées en dépit de l'embargo	P26
Projet « Western libya gaz »	P27
<u>B/ la Libye partenaire de l'espace migratoire euro-africain</u>	P27
Les violences anti-africaines, révélatrices d'une nouvelle donne	P27
L'UE en phase avec Tripoli	P27
<u>C/ Union Européenne et Libye : convergence d'intérêts et de priorités</u>	P27
Les effets du processus euro méditerranéen	P27
Forum Méditerranéen...	P27
... et partenariat de Barcelone	P28
Solidarité euro africaine et union des peuples de la méditerranée	P28
Une « appropriation » qui sert les desseins du « Guide »	P28
La route de l'UA passe par Tripoli	P29
3/. La caution française : une démission lourde de conséquences	P29
<u>A/ Crises en Afrique subsaharienne : la « Francafrique » en panne</u>	P29
Un double tropisme diplomatique	P29
Un triptyque incompatible avec les accords de défense	P29
Des perspectives économiques sacrifiées	P30
Les démissions ... par Europe interposée	P30
Le refus d'assumer toutes les conséquences	P30
Une reconnaissance ancienne	P30
<u>B/ Courtiser le nouveau sage et reconnaître son rôle en Afrique subsaharienne</u>	P30
Une visite officielle qui fait date	P31
La France s'adresse à un « Sage » de l'Afrique ...	P31
...En position de demandeur	P31
<u>C/ Des « appropriations » confiées au « Guide » ?</u>	P32

Quels canaux pour « l'appropriation » ?	P32
Le FED : une lisibilité toute européenne...	P32
...au service d'une « appropriation indigène »	P33
CONCLUSION	P34
ANNEXES	P36
BIBLIOGRAPHIE	P42
TABLE DES MATIERES	P45
